LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5249 - LUNDI 17 AOÛT 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



CONFLIT SYNDICO-SYNDICAL AU COMPLEXE D'EL-HADJAR

Manipulation et affairisme flagrant

Lire en page 2

En vue de moderniser sa flotte de transport de troupes et de matériels lourds

DE NOUVEAUX ILIOUCHINE POUR L'ANP



L'Algérie est intéressée par l'acquisition de l'avion de transport Iliouchine Il-76, connu également sous le nom d'Il-476 airlifter stratégique, en vue de renforcer sa flotte aérienne militaire. C'est ce qu'a fait savoir hier le directeur général d'Aviastar, le fabricant de ces appareils. L'Algérie figure au côté de l'Iran, de l'Afrique du Sud et du Kazakhstan dans la liste des clients qui ont fait part de leur intention d'engager des commandes pour cet appareil de transport de troupes et de matériels. L'armée de l'air dispose de 11 appareils Iliouchine Il-76 et cinq Il-78 pour couvrir les besoins grandissants en matière de transport de troupes et de logistique lourde.

Lire en page 3



LE SNTE À PROPOS DE L'UTILISATION DU DIALECTE À L'ÉCOLE

Une manœuvre pour détruire l'école à la base

Lire en page 2

FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DU MELHOUN

Hommage aux cheikhs Hamada et Habib Hachelef



Lire en page 11



RÉSULTATS DE LA 1ère JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Le MOB et le CSC annoncent la couleur, l'ESS cale

Lire en page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

IMPORTATION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

La facture des médicaments en baisse au premier semestre

LA FACTURE des importations de l'Algérie des produits pharmaceutiques poursuit sa tendance baissière en valeur et en quantité. Ces importations ont baissé à 842,124 millions de dollars au premier semestre 2015, contre 1,2 milliard sur la même période de 2014, soit un recul de 30,05%, selon les services des Douanes algériennes.
Cette baisse, qui a également concerné les quantités importées, passant à 13 434 tonnes sur les six premiers mois de l'année en cours contre 13 958 tonnes à la même période de 2014 (-3,75%), s'explique essentiellement par le recul des médicaments à usage humain qui ont représenté près de 95% du coût global de ces importations.
Ainsi les importations de cette catégorie de produits pharmaceutiques se sont chiffrées à 799 33 millions de dollars pour une quantité de 12 280 tonnes, contre 1,15 milliard de dollars pour 13.061 tonnes, soit une réduction de près de 31% en valeur, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).
Moins importante que celle des médicaments à usage humain, la facture des produits parapharmaceutiques est passée de 33,47 millions de dollars à la même période en 2014 à 27,81 millions dollars, en baisse de 17%. Quant aux médicaments à usage vétérinaire, leurs importations ont reculé à 14,97 millions de dollars contre 15,29 millions de dollars. La facture a enregistré ainsi une baisse de 2,09%.
Selon des statistiques issues de récentes études menées par l'IPEMED, (Institut de prospective du monde économique méditerranéen), la production nationale assure à peine 38% des besoins et les 62% restants proviennent des importations. D'ailleurs, la facture des importations de médicament de l'année dernière s'est chiffrée à près de 2,6 milliards de dollars, en hausse de 10,44% par rapport à l'année qui l'avait précédée.
M. B.

CONFLIT SYNDICO-SYNDICAL AU COMPLEXE SIDÉRURGIQUE D'EL HADJAR

Manipulation et affairisme flagrant

L'assemblée générale des travailleurs, qui s'est tenue hier dans l'enceinte du complexe sidérurgique d'El Hadjar pour décider du maintien ou non de l'actuel secrétaire général du syndicat UGTA d' ArcelorMittal Algérie (AMA) Nourredine Amouri, n'a réuni qu'une soixantaine de travailleurs, soit un nombre infime par rapport au nombre total des 5 000 salariés que compte l'entreprise.



Contacté, Nourredine Amouri a déclaré que cette assemblée générale n'a regroupé que des travailleurs d'ArcelorMittal Pipes et Tubes Algérie (AMPTA) en grève illimitée depuis le 29 avril dernier et non ceux d'ArcelorMittal Algérie, estimant que les relais de Smaïn Kouadria, ex-SG du syndicat d'AMA, actuellement député, et qu'il accable de griefs plus graves les uns que les autres, notamment d'avoir réalisé des intérêts personnels sur le dos de l'entreprise, ont échoué dans leurs tentatives de déstabiliser le syndical.
Outre le retrait du téléphone cellulaire qui lui a été attribué lorsqu'il était à la tête du syndicat, Smaïn Kouadria se serait mis en colère dès que ses intérêts et ceux de ses proches furent dénoncés et mis à nu, insiste Nourredine Amouri qui affirme que ses rapports avec les travailleurs et le partenaire de la direction sont au beau fixe.
«Je continuerai à représenter dignement les travailleurs et à défendre l'outil de production réalisé au prix d'un lourd sacrifice humain et financier », a-t-il martelé, estimant qu'il est grand temps de réfléchir à la mise en place d'une coordination sans faille entre les ateliers pour faire aboutir le plan de réhabilitation de la zone chaude du complexe sidérurgique d'El Hadjar «C'est à ce prix qu'on pourra sauver ce qui reste de ce fleuron de l'industrie lourde de l'Algérie indépendante au lieu de persister à défendre des intérêts personnels et égoïstes, a-t-il argumenté. Ses adversaires font état, par contre, du retrait de confiance au SG UGTA d'AMA hier lors de l'assemblée générale qui aurait, selon eux, réuni entre 600 et 700 travailleurs en présence d'un huissier.
Comme pour amplifier et dramatiser la situation, certains d'entre eux vont jusqu'à parler de paralysie totale des installations du complexe et de la nomination d'un porte-parole des travailleurs, en l'occurrence le revenant Daoud Kichichi, jusqu'à l'organisation d'élections pour le renouvellement du syndicat. Ce qui est faux, selon des déclarations recueillies auprès de travailleurs au sortir du complexe sidérurgique dont les accès aux journalistes n'étaient pas possibles notamment à partir du poste de garde principal.
Il faut rappeler que Daoud Kichichi, ancien syndicaliste d'ArcelorMittal Algérie a été interdit de toute activité syndicale par les instances de l'UGTA et c'est à juste titre qu'il a été hier suspendu de son poste de travail par son employeur et aussi interdit d'accès au complexe.
Côté administration d'ArcelorMittal Algérie, des sources sûres avancent que pas plus de 100 travailleurs ont assisté, hier, à l'assemblée générale des travailleurs.
Nabil Chaoui

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU MINISTÈRE NIGÉRIEN DES AE À ALGER :

«L'Algérie est très présente dans la promotion de la paix au Sahel»

L'ALGÉRIE est un pays très présent dans la promotion de la paix et de la sécurité dans la région du Sahel, notamment au Mali et en Libye, a affirmé hier à Alger, le secrétaire général du ministère nigérien des Affaires étrangères, de Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur, Ibrahim Sani Abani. Dans une déclaration à la presse au terme de son entretien avec le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Bereksi, M. Abani a salué l'implication de l'Algérie dans le rétablissement de la paix et de la sécurité au Mali, couronné par la signature de la l'accord de paix et de réconciliation, mais également son implication dans la recherche d'une solution définitive à la crise libyenne.
Il a indiqué que son entretien avec son homologue algérien a permis de passer en revue l'état de la coopération bilatérale, rappelant que la visite effectuée en janvier dernier par le président nigérien (Mahamadou Issoufou) en Algérie lui avait permis d'avoir des "échanges fructueux" avec le président Abdelaziz Bouteflika. Les deux présidents avaient convenu d'insuffler "une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale, qui a un potentiel immense", a-t-il relevé. M. Abani a indiqué également avoir examiné avec M. Bereksi la coopération en matière d'enseignement et d'éducation, saluant l'expérience de l'Algérie dans ce domaine, étant donné qu'elle compte "le plus grand contingent d'étudiants nigériens à l'extérieur", a-t-il précisé. "Nous avons aussi évoqué trois grands projets structurants, à savoir le gazoduc algéro-nigérien, la transsaharienne et la fibre optique", a-t-il ajouté.
M. B.

LE SNTE À PROPOS DE L'UTILISATION DU DIALECTE À L'ECOLE

Une manœuvre pour détruire l'école à la base

APRÈS l'Union nationale des personnels de l'Education et de la formation (Unpef), le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) conteste à son tour l'utilisation du dialecte dans le préscolaire et les deux premières années du cycle primaires, tel que recommandé par la ministre de l'Education Nouria Benghebrit. Dans un communiqué rendu public, le SNTE estime que les initiateurs de cette campagne n'ont aucune relation avec l'école publique authentique et ignorent tout de sa réalité.
«Les porteurs de ce projet véhiculent des idées graves qui risquent de faire de l'école algérienne un champ d'expérimentations avant de la faire rentrer dans une phase d'égarement», prévient le communiqué signé par son secrétaire général, kouider Yahiaoui.
Le syndicat met en garde contre les conséquences graves d'une telle décision qui risque de faire perdre aux générations futures l'occasion du développement durable. Le SNTE soutient que les thèmes relatifs au développement de l'enseignement et des réformes du système éducatif «nécessitent un programme minutieux et non des propositions pour servir certains francophones et les porteurs d'idées contre les intérêts de la société et la nation algérienne».
Pour le syndicat, la proposition relative à l'utilisation de l'arabe dialectal ne répond à aucune stratégie sinon celle de détruire l'école algérienne à la base. «On se demande de quel dialecte on parle ? S'agira-t-il du dialecte utilisé dans la campagne, le dialecte du littoral, celui pratiqué dans l'est du pays ou dans l'ouest, le dialecte kabyle ou chawi ou alors le dialecte parlé dans les grandes villes ? «La situation est si complexe qu'il faudrait dépenser des milliards avant de parvenir à un dialecte commun», affirme le Syndicat. «Aussi, malgré son rôle efficace dans la communication, le dialecte ne peut pas s'élever au rang d'une langue», estime ce syndicat. Le SNTE conclut que l'envie de généraliser le dialecte à l'école est un mirage qui ne mène nulle part, une idée soufflée d'ailleurs pour faire des enfants algériens «des rats de laboratoire».
L'Union nationale des travailleurs de l'éducation met en garde contre la recrudescence de cette discorde linguistique «qu'on veut répandre au nom du multilinguisme et de l'ouverture sans tenir compte de l'unité nationale et des composantes de notre identité».
«Nous refusons d'amputer les Algériens de leur histoire et de leur patrimoine. Nous appelons également à défendre la langue arabe et renforcer sa position dans l'espace public et au sein de l'école publique algérienne, et nous rejetons les opinions dictées de l'étranger», insiste le syndicat, avant de souligner la nécessité de consulter, avant tout projet ayant trait à l'éducation, l'avis de spécialistes des éducateurs et des linguistes ainsi que des parents d'élèves.
Le syndicat termine son communiqué par un appel à l'Etat algérien, président, gouvernement et organes, à la société civile, aux syndicats, afin d'assumer leurs responsabilités constitutionnelles et historiques pour empêcher ce projet. **Z. M.**

LES INSTITUTIONS FONCTIONNENT AU RALENTI

Le pays en totale léthargie

Un gouvernement en congé – quelques ministres continuent d'exercer leurs activités – un Parlement (Sénat et Assemblée populaire nationale) parti en vacances depuis le début du mois de juillet- une classe politique plongée dans une totale léthargie et enfin l'affaire des nominations sécuritaires qui a tenu ces derniers jours le haut du pavé, ce sont là hélas, les ingrédients d'un mois d'août à oublier au plus vite...



DR

Pratiquement toutes les institutions officielles tournent au ralenti. La période des vacances n'est pas encore terminée pour certains. Dans ce profond sommeil estival, l'ex-chef d'un groupe terroriste repenti, Madani Mezrag, tient une université d'été à Mostaganem, bravant l'interdiction de la DRAL et défiant le pouvoir.

A croire que cet assassin de militaires a senti le flou qui caractérise le pouvoir depuis quelques jours. Encouragé par ce cafouillage au sommet, Mezrag ose même lancer un défi : «Aucune partie ne peut mettre fin à nos activités politiques et aucune voix hostile ne peut nous entraver», dit-il provocateur dans un entretien sur un site électronique. Le gouvernement reste sans réaction face à ce sanguinaire. Trop d'incohérences et de volte-face caractérisent ce gouvernement remanié plusieurs fois.

C'est le moment de poser la question de savoir à quoi rime la démarche actuelle du gouvernement Sellal. Alors que le prix du pétrole ne cesse de dégringoler et pourrait baisser à court terme jusqu'à 40 dollars le baril, il n'a pas encore pris la mesure du danger que représente cette chute drastique des recettes pétrolières sur l'avenir des grands projets du programme présidentiel 2014-2019. L'économie a été en berne en 2014 et l'est probablement en 2015, avec une croissance modeste et une hausse du déficit budgétaire. La croissance donne des signes de ralentissement. Les caisses publiques sont vides. Le gouvernement Sellal multiplie les «astuces» pour rationaliser les dépenses et amener l'argent de l'économie informelle dans le circuit officiel.

L'économie recule, tirée uniquement des hydrocarbures. Elle est devenue peu compétitive et sujette aux grands chocs. Devant une déprime qui ne dit pas son nom, le gouvernement est dans l'obligation de mettre en place en urgence des réformes structurelles profondes pour redresser la barre. Le staff gouvernemental ne sait quoi faire pour endiguer la crise actuelle.

Une rentrée politique plutôt que sociale

«Opposition plurielle… « ; «Opposition unie… «. Tout se dit. Peut-être avec un brin d'exagération. La vérité est que l'opposition politique peine à faire bloc. Bien pire, on assiste à des combats d'ego.

Dans ce contexte politique, chacun prêche pour sa propre chapelle. Plusieurs faits le prouvent.

Aux yeux de plus d'un analyste de la situation politique, les atermoiements de l'opposition tirent leur origine de la difficulté même, pour celle-ci, de s'unir au sein d'une même plate-forme.

Chaque leader croit avoir le charisme et le gabarit nécessaires et n'entend pas se subordonner. Moralité : plusieurs plates-formes se sont créées dans l'opposition, mais aucune d'elles n'a reçu l'assentiment général. Cette année, la rentrée sociale sera plus politique que sociale.

La présidence de la République s'apprêterait à annoncer incessamment la présentation de la mouture finale du projet de Constitution au Parlement. Le président Bouteflika avait chargé son directeur de cabinet, Ahmed Ouyahia, qui vient de se voir confier la direction générale du Protocole et la direction de la Presse de mener une série de consultations dans le but de recueillir les avis des différents acteurs de la société – partis politiques, associations, personnalités, etc. –, dans la perspective d'une révision qui serait la plus consensuelle possible.

Mais l'opposition réunie autour de la CNLTD, plus le parti de Ali Benflis, ont boycotté ces rencontres. Les membres de la CNLTD s'en tiennent toujours à la plate-forme de Mazafran et renouvellent leur appel à une «transition démocratique négociée pour épargner au pays les périls qui le menacent».

Hocine Adryen

UNE VERSION MODERNISÉE DE CET APPAREIL EST ENTRÉ EN SERVICE

L'Algérie projette d'acquérir de nouveaux Iliouchine Il-76

L'ALGÉRIE est intéressée par l'acquisition de l'avion de transport militaire Iliouchin Il-76, connu également sous le nom d'Il-476 airlifter stratégique, en vue de renforcer sa flotte aérienne militaire. C'est ce qu'a fait savoir hier le directeur général d'Aviastar le fabricant de ces appareils. «L'Algérie figure au côté de l'Iran, l'Afrique du Sud et le Kazakhstan dans la liste des clients qui ont fait part de leur intention d'engager des commandes pour cet appareil de transport de troupes et de matériels», a précisé Sergei Dementyev qui a souligné que deux exemplaires de la dernière version de ce model seront livrés aux forces aériennes russes en 2016 avant que commencent les livraisons pour les quatre pays qui ont précommandé l'appareil.

«Les livraisons à l'exportation commenceront au début de l'année 2017 «, a-t-il dit ajoutant que le nouveau Il-76MD-90A est un modèle modernisé et doté d'un système totalement digitalisé ce qui lui permettra selon lui de devenir l'un des avions les plus demandés dans les années à venir. Le constructeur Aviastar compte fabriquer 18 appareils par an destinés à l'exportation et d'ici 2030 la compagnie aura produit 190 de ses appareils cargos, a fait savoir Dementyev. Au moins de ses appareils seront vendus à l'Algérie, l'Iran, l'Afrique du Sud et le Kazakhstan.

L'avionneur russe n'a pas précisé le nombre des appareils que l'armée algérienne compter acquéreur ni le prix du modèle amélioré.

L'armée a d'ores et déjà commandé 39 appareils du model amélioré en 2012. Trois de ces Il-76 seront livrés à l'armée de l'air russe avant la fin de 2015. L'Iliouchine Il-76 est un quadriréacteur stratégique conçu au temps de l'Union Soviétique. À l'origine construit pour les militaires, l'avion à plus tard vu le service étendu comme cargo commercial, particulièrement pour la livraison de cargaisons lourde. Il est capable de transporter une charge utile de 40 tonnes. L'Iliouchine Il-76 est réputé conforme aux exigences de l'Organisation de l'aviation civile internationale (IATA) et d'Eurocontrol pour emprunter les lignes internationales. L'Algérie possèderait 11 appareils Iliouchine Il-76 et cinq autres Il-78. La superficie du pays et les besoins en logistique lourde ont rendu nécessaire le renforcement de cette flotte. L'armée de l'air algérienne s'est engagée dans un programme de modernisation et de renouvèlement de ses escadrilles.

En juin dernier, l'armée de l'air algérienne a réceptionné deux des six hélicoptères Mil Mi-26 commandés auprès de la Russie en mars 2014. L'Algérie dispose désormais 2 des 6 hélicoptères Mi-26 commandés auprès du constructeur russe Mil pour un montant de 2.7 milliards de dollars. Les forces algériennes ont aussi passé commande pour l'acquisition de 42 modèles d'hélicoptères d'attaque et de combat Mi-28 Havoc qui commencera à être livrés avant la fin de l'année.

K. M.

ELLE APPELLE À UN RÈGLEMENT RAPIDE DE LA CRISE LIBYENNE

L'Algérie condamne les massacres commis par Daech à Syrte

L'ALGÉRIE a condamné dimanche avec «la plus grande vigueur» les récents actes terroristes perpétrés par Daech à Syrte en Libye, faisant de nombreuses victimes, notamment des enfants et des femmes. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «L'Algérie condamne avec la plus grande vigueur les récents actes terroristes à Syrte qui ont entraîné de nombreuses victimes.

Cette aggravation de la situation sécuritaire dans cette ville risque de plonger ce pays voisin et frère dans le chaos, ce qui pourrait constituer une menace réelle à la sécurité de toute la région», estime la même source qui souligne l'urgence d'un règlement de la situation par des moyens pacifiques.

«L'Algérie, qui n'a eu de cesse d'œuvrer pour la convergence de vues entre toutes les parties libyennes à l'exclusion des groupes terroristes reconnus comme tels par l'ONU, réitère son appel urgent pour la mise en place en Libye d'un gouvernement d'union nationale capable de préserver l'unité nationale, l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Libye ainsi que la cohésion du peuple libyen frère, afin de relever le défi sécuritaire», ajoute le communiqué du MAE.

«L'Algérie demeure convaincue que cette solution politique consensuelle est l'unique issue pacifique au conflit en Libye», affirme la même source.

«L'Algérie, qui soutient les efforts des Nations unies, encourage de nouveau les frères libyens, qui ont les capacités, la volonté politique et le haut sens des responsabilités, à redoubler d'efforts pour favoriser l'aboutissement du processus de négociations interlibyennes au bénéfice de la Libye, du peuple libyen frère et de toute la région», conclut le communiqué du ministère.

Les terroristes de Daech en Libye ont décapité et accroché à des croix douze combattants engagés contre eux dans la bataille pour le contrôle de Syrte (nord), a rapporté samedi l'agence de presse des autorités reconnues par la communauté internationale.

L'agence LANA a ajouté que le groupe terroriste avait également exécuté 22 autres combattants de Syrte qui étaient à l'hôpital pour soigner leurs blessures.

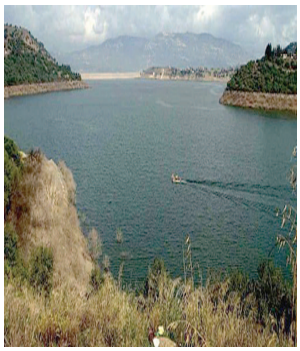
De violents affrontements opposent depuis mardi les terroristes de Daech et des combattants locaux pour le contrôle de Syrte, la ville natale du défunt leader libyen Mouammar Khadafi.

Les combats avaient éclaté en début de semaine, lorsque Daech a assassiné un imam, dignitaire de l'influente tribu des Al-Farjane, cheikh Khaled Al-Farjane. Mardi, les autorités de Tripoli avaient annoncé le lancement d'une «opération pour libérer Syrte».

Leur ministère de la Défense avait précisé que «les jeunes et les habitants de Syrte» participaient à cette offensive, soutenus par des raids de l'aviation.

Vendredi soir, l'organisation musulmane Dar al-Iftaa, qui émet des décrets religieux, a appelé tous les Libyens à se mobiliser contre l'EI.

K. M.



LES TRAVAUX DE RÉALISATION DU BARRAGE DE SOUK T'LETA À L'ARRÊT

Les expropriés exigent les décisions d'affectation relatives à leur recasement

AYANT atteint un taux d'avancement de 15%, les travaux de réalisation du barrage de Souk T'leta sont à nouveau à l'arrêt. Les expropriés des terrains censés accueillir le projet sont revenus à la charge pour empêcher la reprise du chantier avant que les décisions d'affectation relatives à leur recasement leur soient attribuées.

Les expropriés s'inquiètent, en effet, de leur devenir une fois le barrage achevé et mis en eau. Pour les rassurer, les responsables de l'ADE et de l'ANBT expliquent qu'un projet de 271 logements destinés à accueillir les expropriés du barrage de Souk T'leta est actuellement en cours au niveau de Tadmaït. Les travaux vont bon train et la réception des logements interviendra dans une année à 18 mois au plus tard, ajoute-t-on, alors que la mise en eau du barrage n'interviendra pas avant trois ans. Autrement dit, le recasement des familles concernées par la procédure d'expropriation aura lieu avant l'achèvement du projet, nous précise-t-on encore à l'ADE. Actuellement le chantier de réalisation du barrage est installé à 100% et les travaux de déboisement de la cuvette ont atteint un taux de 70%. Par ailleurs, des déviations provisoires sont en cours de réalisation en plus des terrassements pour l'installation de l'évacuateur des crues. Au total, le projet a atteint un taux global d'avancement ne dépassant pas les 17% et les travaux reprendront dès que les habitants lèvet leur opposition à l'attribution des affectations de leurs nouveaux logements promis par les autorités locales.

Il y a lieu de rappeler que la barrage de Souk T'leta a accusé un grand retard dans le lancement des travaux à cause de la procédure d'expropriation qui a duré plusieurs mois. Les autorités locales ont mené plusieurs démarches auprès des propriétaires terriens avant d'aboutir à un consensus sur les indemnisations et le recasement. **A. Drifa**

VISITE AUJOURD'HUI DU PORT DE DJENDJEN

Boudjema Talaï réceptionne, inspecte et lance des projets

«Trois en un». voilà la nouvelle formule du ministre des Transports, Boudjema Talaï, qui effectue aujourd'hui une visite officielle au port de Djendjen (Jijel).



Il inspectera le projet de réalisation du terminal à conteneurs, dont les travaux ont atteint plus de 15 % d'avancement ; il procèdera également à la pose de la première pierre pour le lancement des travaux du projet de dédoublement de la voie ferrée Djendjen-Belara et finira par la cérémonie de réception définitive du projet de l'ouvrage de protection du port. C'est pour dire que le secteur maritime et portuaire est aussi stratégique qu'indispensable pour la création d'une valeur ajoutée et la réanimation de certaines activités maritimes et portuaires d'importance cardinale. Le ministre veut aller vite et bien pour placer les contours de la nouvelle dynamique économique de son secteur, et ce dans le souci de faire face à une éventuelle crise économique. Le port de Djendjen représente une part considérable dans le développement de l'activité portuaire en Algérie et dans la création de richesses et d'emplois. La réalisation de ces trois projets donnera une ère nouvelle à la région de Jijel qui compte plus de 700 000 habitants et qui s'étale sur une superficie de 2.398 km², avec une façade maritime de 120 km. La wilaya de Jijel est limitée par la mer Méditerranée au nord, les wilayas de Skikda à l'est, de Béjaïa à l'ouest et de Constantine et de Mila au Sud. Toutes les populations de ces wilayas limitrophes ne peuvent qu'être les premières concernées par le développement du port de Djendjen. Avec son nouveau mode d'exploitation portuaire, le futur terminal à conteneurs permet de créer des richesses et des emplois à long terme. Ce projet détenu par l'Entreprise portuaire de Djendjen et le sud-coréen Daewoo, une fois opérationnel, d'une capacité de traitement de deux millions de conteneurs par an dont 49 % en transbordement. Le terminal, qui sera géré par la filiale algérienne de DP World, sera une véritable porte ouverte sur la Méditerranée et les pays du Sahel via la transsaharienne. Le ministre va également procéder ce jour à la pose de la première pierre pour le lancement des travaux de dédoublement de la voie ferrée Djendjen-Belara. Boudjema Talaï, présidera la cérémonie de réception définitive de l'ouvrage de protection du port. Cet ouvrage est conçu comme le prolongement de la digue nord de 400 mètres, de la réduction de la passe d'entrée de 600 à 250 mètres, la création d'un épi de 10 mètres ainsi qu'un chenal d'accès de 250 mètres et un cercle d'évitage de 650 mètres. En plus de la réalisation d'une plage absorbante pour diminuer l'agitation des eaux de mer. **A. Timizar**

LE LEADER DES TIC CONFIRME SA POLITIQUE DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

Huawei Algérie forme les graines du futur

HUAWEI Algérie inaugure en Chine le programme « Algerian Seeds for future » en partenariat avec l'INTTIC et l'INPTIC, en organisant la première formation destinée à 10 jeunes étudiants algériens.

La société chinoise, leader mondial des réseaux mobiles et d'équipement télécoms, présente en Algérie officiellement depuis 2005, renforce son implication dans le secteur des TIC, notamment avec son partenariat avec l'Institut national de la poste et des technologies de l'information et de la communication. En effet, Hawei vient d'organiser une formation destinée à des étudiants algériens performants dans le domaine des télécommunications. Ces talent algériens étaient invités au centre de recherche de Huawei, situé à Shenzhen en Chine – celui-ci est considéré comme l'un des plus grands centre au monde dans le domaine avec plus de 1 800 brevets déposés et près de 70 000 employés –, une occasion pour eux de découvrir le savoir-faire du leader mondial et les nouvelles évolutions technologiques des TIC.

La cérémonie d'ouverture de cet événement a eu lieu à Pékin le 27 juillet, en présence de M. Mokhtar Terra, ministre conseiller de l'ambassade d'Algérie en Chine et M. Gong, vice-président supérieur de Huawei. Ces derniers ont tenu à souhaiter personnellement la bienvenue aux dix étudiants algériens âgés entre 18 et 25 ans, dont ont été soigneusement choisis, par ordre de mérite (les cinq majors de promotion de chaque établissement de l'INTTIC et l'INPTIC), afin de bénéficier d'un apprentissage pédagogique et culturel au sein de la maison mère de Huawei en Chine. Cet apprentissage, qui s'est déroulé sur deux semaines, comprend une formation linguistique en chinois (mandarin) dans une université réputée de Pékin et une formation sur les nouvelles technologies de pointe, entièrement prise en charge par l'entreprise.

Huawei a tenu à mettre à la disposition des étudiants toute son expérience concernant les réalisations innovatrices dans le domaine des TIC. Un certificat a été remis aux étudiants au terme de cette formation lors de la cérémonie de clôture. Les étudiants sont revenus en Algérie tout sourire et forts de cette expérience aussi bien humaine que professionnelle.

Avec cette première initiative, le leader mondial Huawei souhaite, via la formation « Algerian Seeds for future » collaborer étroitement avec les deux instituts algériens en télécommunication, à savoir l'INTTIC et l'INPTIC de l'Institut national de la poste et des technologies de l'information et de la communication, pour développer la formation des TIC en Algérie, et ce en mobilisant des domaines de compétence et promouvoir leur nouvelle évolution technologique. La société chinoise confirme donc son engagement dans le transfert de technologies l'un de ses engagements majeurs en Algérie.

Nassim Mecheri

COMMUNIQUÉ DE DJEZZY

Avec la promotion Djezzy Connect, restez connectés tout l'été !

UNE BONNE nouvelle pour rester connecté durant tout l'été ! Djezzy lance la nouvelle promotion Djezzy Connect qui vous offre un Bonus Data 3G de 1500 dinars pour 990 dinars seulement. A l'achat d'un pack Promo Djezzy Connect, vous allez bénéficier d'une Clé de connexion USB 3G, d'une Sim Data 3G et d'un Bonus Data de 1500 dinars valable pendant 02 mois.

La promotion est valable 30 jours à partir du 16 Aout 2015 et disponible dans toutes les wilayas couvertes par le réseau 3G de Djezzy.

La Djezzy Connect 3G est une clé de connexion USB 3G qui permet un accès distant, rapide et flexible à internet et à la messagerie personnelle ou professionnelle avec les différentes technologies : GPRS/EDGE et 3G, via un ordinateur portable ou de bureau. Elle permet également l'Envoi et la réception de SMS ainsi que la Connexion à la messagerie instantanée

Elle offre aussi un accès gratuit et illimité aux sites suivants :

- www.ouedkniss.com
- www.echoroukonline.com
- www.lebuteur.com
- www.elheddaf.com
- www.Djezzy.dz

Afin d'acheter le nouveau pack «Djezzy Connect 3G», il suffit de vous rapprocher de l'un des centres de service des wilayas couvertes par le réseau 3G de Djezzy, muni d'une copie de votre pièce d'identité. La souscription aux différentes offres se fait via le *707#.

SPÉCULATION SUR LES PRIX DU CIMENT

Le procès après cassation le 20 août prochain

Le président de la 9eChambre pénale prés de la cour d'appeld'Alger, M.Amrani Abdenour, se penchera le 20 août prochain dans l'affaire des ex-cadres et ex-fonctionnaires, poursuivis dans une affaire de malversation.



Le procès en question devait être jugé vers la mi-juin dernier mais il a été ajourné suite à l'absence de plusieurs parties concernées, notamment les témoins et les représentants des sociétés entre autresSodimac et CMC. Le président après consultation de ses conseillers et leprocureur général a décidé d'organiser une audience exceptionnelle.

Pour rappel, les magistrats de la chambre correctionnelle et délictuelle de la plus instance judiciaire au pays, à savoir la Cour suprême ont répondu favorablement aux pourvois en cassation introduits et par les condamnés et par le représentant du parquet général de la cour d'Alger quant aux décisions rendues en 2013 par le président de la 8echambre pénale, en l'occurrence M.HellaliTayeb. Il avait confirmé pratiquement toutes les peines prononcées en première instance par l'ancienne juge du pole judiciaire du tribunal de Sidi M'Hamed qui regroupe pas moins de 9 autres tribunaux du centre du pays.

Les juges de la chambre délictuelle et correctionnelle de la cour suprême ont estimé que le président qui était en charge du dossier a omis de spécifier les questions pour chacun des accusés.

Par ailleurs, le dossier avait été traité dans un premier temps par la présidente du pole judiciaire Mme SelouaDerbouchi. Elle aprononcée en août 2012, des peines allant de trois à cinq ans deprison ferme contre presque tous les inculpés. La même juge avait prononcée des amendes de deux millions de dinars contre les inculpés. Ainsi, la présidente chargée du dossier avait condamnéles responsables de Sodimac et CMC, respectivement H. Rachid et H.Adelhafid, à cinq ans de prison ferme assortis d'une amende de deuxmillions de dinars. Les deux mis en cause avaient été reconnus coupables de deux chefs d'inculpation, à savoir trafic d'influence et octroi d'avantages à titre de complaisance et corruption. Le même verdict avait été infligé à un revendeur de ciment en l'occurrence G. Amine, ce dernier avait été reconnu entièrement responsable des faits qui lui ont été reprochés lors de l'enquête préliminaire etl'instruction judiciaire à savoir utilisation des registres ducommerce des commerçants de manière frauduleuse et spéculation sur lesprix du ciment.

Dans le même cadre, la juge avait condamné pas moins de huit autres accusés de surcroît des commerçants poursuivis pour octroi de leurs registres du commerce afin de les utiliser dans le détournementd'importantes quantités de ciment et de les vendre à des prixexorbitants.

Par ailleurs, la même juge avait prononcée trois peines de cinq ans deprison ferme assortis de mandats d'arrêts lancés par le magistratinstructeur de la 9e chambre près le pole judiciaire du tribunald'Alger. Seuls deux accusés avaient été purement et simplement relaxés pour manque de preuves légales et matérielles les culpabilisant. Cesderniers sont impliqués pour avoir transporté la marchandise d'un lieu à un autre. Pour rappel, la représentante du parquet de la République dutribunal de Sidi M'Hamed avait requis des peines allant de cinq à dixans de prison ferme contre les accusés inculpés.

Ainsi, la procureuse avait requis cinq ans de prison ferme contre lesneuf accusés remis en liberté provisoire lors de l'instructionjudiciaire, estimant que les preuves légales et matérielles relativesà leur implication dans le détournement d'importantes quantités deciment est flagrante, et ce par la location de leurs registres ducommerce.

Par ailleurs, la même parquetière avait requis dix ans de prison fermecontre les principaux accusés ayant occupé des postes deresponsabilité au sein des sociétés Sodimac et CMC.

La représentante du parquet de la République avait estimé en outre queles mis en cause ont usé de leurs postes pour détourner d'importantesquantités et priver le simple citoyen de bénéficier de ce produit.

Redouane Hannachi

BÉJAÏA

4 malfaiteurs dans les mailles de la police

LA POLICE a identifié voire arrêté les quatre malfaiteurs auteurs de divers vols, récemment, dans la ville de Béjaïa et la ville d'Akbou. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, H.Z. 20 ans, auteur du vol à l'arrachée de I.Z. 64 ans au niveau du quartier dit Somacob dans la ville de Béjaïa a été arrêté par la police judiciaire du 5ème arrondissement. Ce dernier a agi alors qu'il roulait en Scooter. Il avait arraché une chaîne en Or du coup de la victime avant de disparaître sur ses deux roues. Un dépôt de plainte suivi d'une enquête de la police a abouti à son arrestation en un temps record. Le malfaiteur a été présenté devant le procureur de la république près le tribunal de Béjaïa qui l'a placé en détention provisoire pour «vol en nombre et à l'arrachée avec utilisation d'une moto», souligne la même source. En outre, AAâ, 32 ans, auteur de vol d'un téléphone portable et d'une somme d'argent évaluée à 2000,00 DA à une jeune au niveau de la gare routière le soir ces derniers jours a été pris en flagrant délit de vol par les éléments de la police judiciaire du 5e arrondissement. Ce dernier a été placé en détention provisoire par le parquet de Béjaïa pour «vol en flagrant délit», selon toujours la cellule de communication la sûreté de wilaya. Et pour sa part, la police judiciaire de sûreté de daïra d'Akbou a mis fin au agissements de deux malfaiteurs, auteurs de vol l'arrachée d'une valise appartenant à une dame A.A.âgée de 42 ans dans la gare routière d'Akbou. La valise qui contenait 1130000.00DA a été retrouvée



dans le domicile de H.K. avec la somme indiquée ceci lors de la perquisition effectuée par la police qui avait, auparavant, enregistré une plainte de la plainte. Le premier prévenu a été placé en détention provisoire et le deuxième a été convoqué en audience.

N. B.



ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Quatre décès et 40 blessés en un jour

QUATRE personnes ont trouvée la mort et 40 autres on été blessées suite à des accidents de la circulation du 15 au 16 août, a-t-on appris par un communiqué de la Protection civile.

Par ailleurs, les services de la Protection civile ont enregistré 1 210 interventions de sauvetage en mer, 809 personnes sauvées de la noyade, 273 soignées sur place, 121 évacuées vers les centres de soins, et le repêchage de sept cadavres de personnes décédées par noyade dans les wilayas suivantes : un décès à Alger, deux Mostaganem, un à Ain Témouchent, un à Jijel, un à Oran, un à Médéa.

A noter aussi que l'intervention du dispositif de la Protection civile de lutte contre les incendies de forêt et de récoltes suite à neuf incendies de forêt. A signaler que lors d'une opération d'extinction d'un feu de forêt à la wilaya de Sidi Bel Abbes, un garde forestier est mort carbonisé, deux autres ont été atteints de brûlures et deux en état de choc. Les victimes ont été prises en charge puis évacuées vers l'hôpital local par les services de la Protection civile.

R. A.

MISE EN ÉCHEC D'UNE TENTATIVE D'INTRODUCTION D'ARMES PRÈS DE LA FRONTIÈRE ALGÉRO-MALIENNE



UN DÉTACHEMENT de l'Armée nationale populaire (ANP) a réussi à mettre en échec, vendredi, une tentative d'introduction d'une importante quantité d'armes et de munitions près de la bande frontalière algéro-malienne, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

« Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam (6e région militaire) a mis en échec, le 14 août 2015, suite à une patrouille de reconnaissance près de la bande frontalière algéro-malienne, une tentative d'introduction de quatre pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, une mitrailleuse de type (PKT), quatre obus anti-char, 225 kilogrammes d'explosifs, sept chargeurs, quatre grenades, une importante quantité de munitions de différents calibres et divers objets », précise la même source.

R. A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE BENI-MESSOUS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°.35../2015
Deuxième avis

N° NIF : 0986 1632 9204 126.

Le centre hospitalo-universitaire de Béni-Messous lance un deuxième avis d'appel d'offres national restreint ,en application des articles 20, 26, 28 et 30 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, concernant , **l'approvisionnement en consommables et dispositifs médico-chirurgicaux au profit du Centre Hospitalo- Universitaire de Béni- Messous pour l'année 2015,**
Les lots :(2-6-8-11-12-15-16-17-19-20-21-22)

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, toutefois ils doivent soumissionner pour la totalité des articles composant le lot

Il s'agit d'un appel d'offres national restreint qui s'adresse aux fabricants et aux importateurs ayant l'agrément du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, ayant exécuté une opération similaire

Les soumissionnaires ou leurs représentants dument mandatés intéressés par le présent avis d'appel d'offre peuvent se rapprocher de la Direction Générale du CHU de Béni-Messous, « **Bureau des marchés** » pour le retrait du cahier des charges contre le paiement de la somme de **cinq Milles « 5000.00 » Dinars** non remboursables.

Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière :
- L'offre technique : A insérer dans une enveloppe fermée et cachetée à part portant uniquement la mention « Offre technique » suivie du nom du soumissionnaire .
-Elle doit comprendre :
01- la déclaration à souscrire selon le modèle joint au cahier des charges, renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
02-La déclaration de probité selon le modèle joint au cahier des charges datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
03- Le cahier des charges signé et paraphé portant dans sa dernière page la mention « lu et accepté ».
04- copie de l'Extrait du registre de commerce
05- copie de la Carte d'immatriculation fiscale (CIF)
06- copie du numéro d'identification statistique (NIS)
07- une copie du statut, Pour les sociétés.
08- copie de l'Attestation de mise à jour CNAS
09- copie de l'Attestation de mise à jour CASNOS

10- copie de l'Extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement, datée de moins de 03 mois.
11-Un extrait du casier judiciaire en cours de validité du soumissionnaire lorsqu' il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
12- copie de l'Agrément du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière.
13- copie des bilans financiers des trois dernières années 2011-2012-2013 certifiés par un commissaire aux comptes et visés par les services des impôts.
14- copie des Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution de marchés ou de commandes similaires à l'objet de l'appel d'offres délivrées par les clients concernés.
15- copie des références bancaires.
16- copie de l'Attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale
17-engagement solidaire (fabricant/importateur) délivré par le fabriquant
18-Les catalogues et les documentations techniques détaillées, en langue française.
19-Un engagement de délai de livraison exprimé en jours
20- délégation de pouvoirs en cours de validité

b- L'offre financière: A insérer dans une enveloppe fermée et cachetée à part portant uniquement la mention « Offre financière » suivie du nom du soumissionnaire.
elle doit comprendre :
01- la lettre de soumission selon le modèle joint au cahier des charges, remplie, datée, signée et cachetée.
02- Le bordereau des prix unitaires, rempli, daté, signé et cacheté.
03- Le détail estimatif et quantitatif de l'offre, rempli, daté, signé et cacheté.

Les deux plis doivent être adressés à la Direction Générale du CHU de Béni-Messous «**Bureau des marchés** » dans une seule grande enveloppe principale fermée et anonyme ne comportant aucune inscription extérieure outre que le numéro, l'objet de l'appel d'offres et la mention suivante :

A
MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DU CHU DE BENI MESSOUCE (RUE IBRAHIM HADJERS)
BUREAU DES MARCHES
DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 35/2015
PORTANT SUR L'APPROVISIONNEMENT EN CONSOMMABLES ET DISPOSITIFS MEDICO-CHIRURGICAUX AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BENI MESSOUS POUR L'ANNEE 2015
SOUMISSION
A NE PAS OUVRIR

- La durée de préparation des offres est fixée à **trente (30)** jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse nationale ou le BOMOP

-Le jour et l'heure limite de dépôt des offres, correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres de **08 h 00 à 12 h 00** (heure limite), au siège du centre hospitalo-universitaire de Beni-Messous (bureau des marchés publics) .

- Les soumissionnaires sont tous invités à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières qui se tiendra le dernier jour de la préparation des offres à **13H 00**, au siège du centre hospitalo- universitaire de Béni-Messous , « **Salle des Réunions**».
Dans le cas où cette date coïncide avec un (weekend) ou un jour férié l'ouverture se fera le premier jour ouvrable qui suit à 13h00.

- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois

Le Jeune Indépendant **du 17/08/2015 / ANEP 341 090**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Première édition, 22 octobre 2015

Le Ministère de la Communication annonce l'organisation **du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel »** pour l'année 2015, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse célébrée le **22 octobre 2015.**

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, est institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs :
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- L'information écrite : l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique: émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographiques, dessins ou caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014 – 2015.

Thème du concours : « L'Algérie, modèle de développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.
En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars **(1.000.000 DA)** pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars **(500.000 DA)** pour le 2ème lauréat
- Trois cent mille dinars **(300.000 DA)** pour le 3ème lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Attestation de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelle sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, **Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.**
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au dimanche 20 septembre 2015.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication : **http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr**

Le Jeune Indépendant **du 17/08/2015 / ANEP ALGER**

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



ALI AKBAR VELAYATI :

«Le complot qui vise à diviser la Syrie résistante ne réussira point»

Le conseiller du guide suprême de la révolution islamique en Iran, Ali Akbar Velayati, a affirmé qu' « il y a un complot pour renverser la Syrie résistante, pour la détruire et la diviser, parce qu'elle représente un des plus important maillon de l'axe de résistance dans la région ».



M. Velayati a aussi indiqué que « la république islamique d'Iran soutiendra toujours l'axe de la Résistance au Moyen-Orient » a rapporté la chaine satéllitaire iranienne alAlam. S'exprimant à l'occasion de l'ouverture de la 8ème réunion de l'Assemblée générale de l'Union des Radios-Télévisions islamiques organisée à Téhéran, sous le titre « Prophète de la miséricorde…message de l'information résistante », Velayati a déclaré que « le complot de l'Occident et de ses alliés arabes fanatiques, et qui vise à renverser le président syrien Bachar al Assad, a totalement échoué. Cet échec a renforcé de plus en plus les positions de l'axe de la Résistance dans la région ». Et de poursuivre : « Certains avaient pensé qu'ils peuvent provoquer la chute du gouvernement légitime en Syrie en trois semaines, mais la fermeté du peuple syrien et la sagesse de sa direction ont fait échoué tous leurs projets. Les crises qui sévissent au Moyen-Orient ne proviennent pas de tendances religieuses ni de tendances ethniques. Elles ont été provoquées par les ennemis de l'Islam qui cherchent à ternir l'image de la religion islamique afin de réaliser leurs objectifs néfastes ».

Il a indiqué que « les ennemis ne lésinent sur rien pour déstabiliser la région et diviser les pays islamiques et ce pour garantir la sécurité du régime sioniste. L'Occident et surtout les Etats-Unis apportent un soutien direct et indirect aux groupes terroristes dans l'objectif de détourner la Résistance de sa lutte contre le régime sioniste. » Velayati a jugé qu' « il est du devoir de la résistance de faire face à l'hégémonie de l'Occident et à l'influence des États-Unis et de leurs mercenaires », critiquant "le mutisme de certains pays frères devant le complot qui vise la Syrie ». « Il n'y a pas parmi les terroristes qui viennent en Syrie, des terroristes modérés et d'autres extrémistes. Tous sont des terroristes», a-t-il conclu. **R. I.**

PÉNINSULE CORÉENNE

Pyongyang affirme disposer d'une «arme inconnue»

LES AUTORITÉS nord-coréennes se déclarent prêtes à riposter à la tenue des exercices conjoints américano-sud-coréens en employant une «arme destructrice» jamais vue. Ces menaces interviennent sur fond de regain de tensions dans la région suite à une attaque à la mine antipersonnel imputée par Séoul à Pyongyang et de l'annonce d'un prochain exercice militaire conjoint entre la Corée du Sud et les Etats-Unis. «Les Etats-Unis doivent se rendre compte du fait qu'un durcissement des sanctions et du blocus à l'égard de la République populaire démocratique de Corée entraînera une réponse plus décisive et plus destructrice», a déclaré un porte-parole du Comité de la défense nationale. Selon lui, la Corée du Nord est aujourd'hui une «force imbattable» qui dispose d'armes défensives et offensives «inconnues au monde».

Une présentatrice de la télévision officielle nord-coréenne a également appelé les Etats-Unis à renoncer «immédiatement » à la tenue de manœuvres militaires s'ils souhaitaient «que leur continent soit en sécurité». Plus tôt dans la semaine, la Corée du Sud a ordonné la reprise de la guerre de propagande à sa frontière avec le Nord en représailles à des explosions de mines le 4 août dans lesquelles deux de ses soldats ont été mutilés. Pyongyang, qui dément toute implication dans ces explosions, a pour sa part exigé que Séoul arrête sa guerre de propagande sous peine de déclencher une action militaire sous la forme de «frappes aveugles ».

De son côté la Corée du sud a effectué récemment un test «réussi » d'un missile ayant une portée supérieure à 500 kilomètres, donc capable de couvrir pratiquement tout le territoire nord-coréen. Il s'agit du premier essai d'un missile ayant une portée de plus de 500 kilomètres. Le test a été effectué dans le district de Taean, province du Chungcheong du Sud (ouest du pays).

Le développement du missile a débuté en 2012 après la signature d'un accord américano-sud-coréen autorisant Séoul à augmenter la portée de ses missiles balistiques de 300 à 800 kilomètres. Cet accord a également permis à la Corée du sud de porter le poids limite de l'ogive de 500 à 1.500 kilogrammes à condition que la portée du missile ne dépasse pas 300 kilomètres. A l'heure actuelle, l'armée sud-coréenne dispose de missiles d'une portée de 300 kilomètres dotés de charges de 500 kilogrammes au maximum. **R. I.**

DIXIT - DIXIT - DIXIT - DIXIT - DIXIT - DIXIT - DIXIT - DIXIT - DIXIT - DIXIT -

«Contrairement à ce que l'on pense, l'Occident attend de la France une analyse droite, autonome, responsable, de la situation internationale, et pas un comportement de caniche des américains qui se révèle à la fin contre-productif pour les intérêts de l'Occident et la paix dans monde»

Renaud Girard, journaliste au Figaro

«La situation dans l'est de l'Ukraine est explosive (…). Si les parties impliquées dans le conflit ne reviennent sur le chemin d'un règlement pacifique, nous risquerons d'assister à une nouvelle escalade de la violence »

Le ministre allemand des Affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier

«Le fameux tweeter saoudien Moujtahed a révélé sur son compte Tweeter comment le ministre de la défense, le prince Mohammed ben Salman, troisième homme au sommet de la pyramide du pouvoir en tant que second héritier du roi Salman, s'est emparé de tous les projets d'expansion des deux Saintes Mosquées à La Mecque et à Médine »

Site Al Manar



LIBAN

Hezbollah prêt à une nouvelle guerre contre Israël

LE SECRÉTAIRE général du Hezbollah Sayed Hassan Nasrallah a assuré que toutes les stratégies israéliennes «changeantes » ne sauront vaincre la résistance ni briser le peuple au Liban. S'exprimant via un écran géant devant des milliers de partisans rassemblés dans la vallée de Houjeir, au sud Liban, Sayed Nasrallah a dit que «face à l'incursion terrestre israélienne prônée par les dirigeants militaires sionistes, la résistance adoptera la stratégie de Wadi de Houjeir », affirmant que le Hezbollah est plus fort et plus décidé que jamais à repousser toute offensive sioniste. Mettant par ailleurs en garde contre les projets de la partition parrainée par les Etats-Unis, l'Arabie Saoudite et leurs alliés, il a lancé un appel aux oulémas de la nation pour assumer leurs responsabilités, et dire leur mot afin de sauver les nouvelles générations des guerres fratricides prévues en cas de partition des pays.

PAKISTAN

Les services secrets de l'OTAN signent un attentat-suicide

AU MOINS huit personnes ont trouvé la mort dans un attentat-suicide perpétré dimanche lors d'un meeting du ministre de l'Intérieur de la province du Pendjab, la plus peuplée du pays. Cet attentat est attribué aux services secrets des Etats-Unis et d'Israël. Le ministre Shuja Khanzada figure parmi les victimes. Le déblayage des décombres se poursuit sur les lieux de l'attaque survenue dans un village situé à 70 kilomètres au nord-ouest de la capitale Islamabad. Les secouristes tentent de retrouver des survivants dans l'effondrement du toit de l'édifice où le ministre s'entretenait avec la population locale. Jusqu'à présent, aucune organisation n'a revendiqué l'attentat. Les forces armées pakistanaises ont lancé en juin 2014 une offensive dans le nord-ouest du pays contre les groupes terroristes manipulés par les Etats-Unis et l'OTAN qui combattent le gouvernement d'Islamabad, première puissance militaire islamique et possédant l'armée nucléaire.

VISANT LA NATION ISLAMIQUE

Manœuvres israélo-jordaniennes au Etats-Unis

DES APPAREILS de l'armée de l'air israélienne ont ravitaillé en vol des avions militaires jordaniens en début de semaine alors qu'ils étaient en route pour un exercice aérien commun aux Etats-Unis, rapporte le site américain Foxtrot Alpha, cité par les médias israéliens. La semaine prochaine doivent débuter dans l'espace aérien américain des manœuvres aériennes conjointes baptisées "Red Flag". L'aviation de l'armée d'occupation israélienne participera pour la première fois depuis 6 ans à ces manœuvres qui se dérouleront dans le Nevada. Cinq appareils F-15 israéliens ont effectué un vol conjoint de 7 heures avec des F-16 jordaniens vers la base aérienne américaine Nellis dans l'ouest des Etats-Unis, rapporte le site Foxtrot Alpha. Les appareils jordaniens ont été approvisionnés en vol par un 707 ravitailleur de l'armée d'occupation israélienne.

DES CHERCHEURS DU LABORATOIRE DE NEUROPSYCHOLOGIE

LES BÉBÉS PLUS RÉCEPTIFS AU TOUCHER QU'À LA VOIX

En utilisant une échographie en 4 D, des chercheurs écossais ont découvert que, dans le ventre maternel, les bébés sont plus réceptifs au toucher de la mère qu'à sa voix.



DR

Parce qu'il existe assez peu d'études sur le sujet, des chercheurs du laboratoire de neuropsychologie de l'Université de Dundee (Ecosse) ont voulu étudier les réponses comportementales du fœtus, en réaction à la voix maternelle et au contact de l'abdomen. Dans une étude publiée sur Plos One, ils suggèrent que c'est le toucher qui suscite le plus de réponse de la part du fœtus, plutôt que la voix.
Pour cette étude, les chercheurs ont rassemblé dans une pièce sombre 23 futures mamans, enceintes de 21 à 33 semaines. Ils leur ont demandé d'adopter l'un des comportements suivants soit lire à haute voix l'histoire des Trois petits cochons, soit caresser et frotter leur abdomen ou enfin soit ne rien faire et rester les bras ballants.Pendant ce temps, les chercheurs utilisaient une échographie 4D pour vérifier quel était la réponse du fœtus à ces stimuli. Ils ont alors constaté que les fœtus avaient plus de mouvements de bras, de mains ou de bouche lorsque les mamans de frottaient le ventre que lorsqu'elles lisaient ou qu'elles ne faisaient rien. Selon les chercheurs, ces mouvements seraient intentionnels et seraient une réponse au toucher maternel. «Même s'il s'agit de spéculation, on peut penser que les mouvements du fœtus sont dirigés vers la source de stimulation». L'échographie en 4D est un nouvel outil à disposition des chercheurs pour visualiser les réactions des bébés dans le ventre de leur maman. Il y a quelques mois, les chercheurs de l'Université de Durham (Grande-Bretagne) l'avaient utilisée pour montrer les effets du tabagisme de la mère sur l'enfant à naître.

Pour avoir une bonne mémoire, dormez !



DR

L'ACTUALITÉ scientifique nous répète l'importance de bien dormir pour être en bonne santé et stimuler sa mémoire. Dans quelle mesure le sommeil joue-t-il sur notre cerveau ? Robert Jaffard, professeur émérite en neurobiologie nous explique pourquoi on travaille mieux nos méninges quand on dort (suffisamment) bien.

Quel est le lien entre sommeil et apprentissage ?
Pour dire grossièrement, quand on dort on mémorise mieux. Les cellules nerveuses activées pendant l'apprentissage se réactivent pendant le sommeil. La mémoire joue un rôle dans l'»encodage», c'est-à-dire qu'il prépare le cerveau à apprendre, à acquérir de nouvelles informations. Il participe aussi activement à la consolidation et la restitution de ces apprentissages pour en faire des souvenirs stables et durables.

Comment le sommeil se met-il au service de notre mémoire ?
Chaque stade du sommeil joue un rôle spécifique sur la mémoire. «Lors du sommeil léger puis profond qui suit l'endormissement c'est la mémoire déclarative, faite de nos souvenirs et de nos connaissances, qui est consolidée. Lors du sommeil paradoxal, plus tardif, ce sera la mémoire procédurale, celle de nos habiletés motrices et perceptives», précise Robert Jaffard neurobiologiste et membre du conseil scientifique de l'Observatoire B2V des Mémoires. Ce n'est pas un hasard si on dit que «la nuit porte conseil». Huit heures de sommeil apportent la solution à un problème, affinent la connaissance topographique et améliorent notre capacité à planifier notamment.

En somme, pendant notre sommeil notre cerveau ne dort pas vraiment ?
Mieux, les performances peuvent s'améliorer pendant le sommeil comme si le cerveau poursuivait un entrainement, de la même manière qu'un sportif profite d'une récupération musculaire pour mieux se dépasser ensuite. Plus la tâche est complexe, plus le gain de performance grâce à une période de repos est renforcé.

Depuis quand les bénéfices du sommeil sur la mémoire sont-ils connus ?
La première expérience réalisée pour évaluer les effets du sommeil sur la mémoire remonte à 1924. Deux psychologues américains John Jenkins et Karl Dallenbach demandent à des étudiants d'apprendre des syllabes dénuées de sens, juste avant de dormir ou le matin au réveil. Puis ils sont interrogés sur les syllabes apprises.
Au final, les participants ont beaucoup moins oublié les syllabes quand ils ont dormi entre l'apprentissage et les tests. C'est la première étude à avoir établi le rôle du sommeil pour diminuer l'oubli. Cette conclusion sera par la suite corroborée par de nombreuses études comportementales. eLe sommeil protège le cerveau des interférences extérieures. Il traite les informations reçues la journée à l'abri des parasitese, explique Robert Jaffard.
Un manque de sommeil ou un sommeil de mauvaise qualité affectent-ils la mémoire ? Si on dort mal ou non suffisamment en raison d'apnée du sommeil, du stress, du bruit par exemple, le sommeil va échouer à préparer le cerveau à mémoriser. La capacité d'apprentissage va s'en trouver amoindrie.

La sieste peut-elle compenser ce manque de sommeil ?
Les capacités d'acquisition se détériorent naturellement, même chez une personne jeune, de 12h à 18h. C'est pourquoi une sieste, suffisamment riche en sommeil profond est recommandée en cours d'après-midi.
Elle aide à restaurer des capacités d'apprentissage optimales le soir venu.

Le sommeil évolue-t-il avec le vieillissement ?
Les stades du sommeil et la mémoire évoluent au cours de la vie. Le vieillissement entraîne un déclin modéré de la mémoire des événements récents.
Il affecte aussi la durée et la qualité du sommeil profond. Si on dort moins avec l'âge, ce serait lié à l'atrophie d'une petite région cérébrale, ont suggéré les scientifiques.
Ces troubles du sommeil perturbent le processus de consolidation de la mémoire déclarative, celle des souvenirs. Un mauvais sommeil peut aussi entraîner des troubles sévères de la mémoire, symptomatiques de dégénérescences cérébrales comme celles liées à la maladie d'Alzheimer.

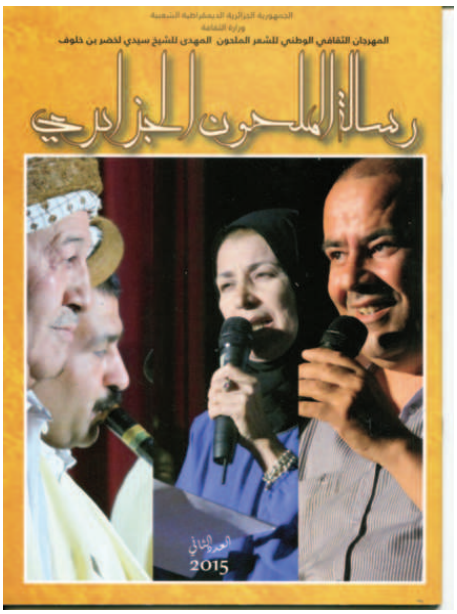
Des protéines pour lutter contre le stress

LA MÉDITATION, le sport... sont de bonnes solutions pour lutter contre le stress. Mais certains nutriments comme les protéines jouent un rôle important. Zoom sur leur mode d'action.
Les protéines apportent au corps des acides aminés qui sont des précurseurs des neurotransmetteurs. Autrement dit, c'est à partir de certains acides aminés que sont fabriqués les neurotransmetteurs, avec l'aide d'autres cofacteurs (des vitamines, des sels minéraux, des oligo-éléments).
Par exemple, la tyrosine entre dans la fabrication de la noradrénaline et de la dopamine, le tryptophane permet la synthèse de la sérotonine...
« Mais ce n'est pas tant le type de protéines qui importe, insiste Laëtitia Agullo, mais les aliments avec lesquels on va les associer. « En effet, les acides aminés arrivent jusqu'au cerveau grâce à des molécules de transport communes, ils entrent donc en compétition. Et ce sont d'autres nutriments qui vont favoriser la captation de tel ou tel acide aminé.
D'où l'importance de bien choisir la composition de ses repas en fonction du moment de la journée.

FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DE LA POÉSIE MELHOUN

Hommage au cheikh Hamada et Habib Hachelef

Animée par son commissaire M. Abdelkader Bendamèche, une conférence de presse a eu lieu hir dimanche à la Bibliothèque nationale afin de présenter les grandes lignes du festival culturel national de la poésie melhoun. Deux grandes figures de la poésie de notre patrimoine ancestral seront honorés, Cheikh Hamada et Cheik Habib Hachelef



«Nous allons utiliser les moyens audiovisuels pour illustrer en profondeur et dans le détail les activités de cette troisième édition du festival culturel national de la poésie melhoun qui se déroulera à Mostaganem du 20 au 26 août» ; précise M. Abdelkader Bendamèche. Quatre sitesont été choisi dans cette ville pour ces activités, la maison de la cuilture Ould Abderahmane Kaki ainsi que les APC de Sidi Lakhdar, Hadjadj et Mazagran.'' Les conférences seront chaque jours suivies de films inédit que nous avons-nous-mêmes produits'', affirme M. Abdelkader Bendamèche qui ajoute,'' le 20 août, date commémorative de hauts faits historiques de notre révolution sera célébré, durant le déroulement de ce festival, en l'honneur de Sidi Lakhdar Benkhlouf qui a combattu, il y a plus de cinq cents ans, l'occupant espagnol pour libérer les terres de ses aieux comme l'ont fait nos glorieux moudjahiddine contre le colonialisme français. ''. La fameuse bataille de Mazagran où les troupes algériennes ont vaincu les forces ennemies fera l'objet de conférences et d'ateliers'', précise encore M. Abdelkader Bendamèche. Au programme de ce festival participent des dizaines de poètes venus des quatre coins d'Algérie, Bechar, Tiaretn, Relizane, Oran. D'Alger par exemple , on citera la déclamation poétique de notre poète populaire Yacine Ouabed qui est programmé ce jeudi 20 août, jour d'ouverture du festival. Les interventions de ces poètes feront l'objet d'un livre qui sera édité à la fin de ce festival qui d'ailleurs comporte un département de l'édition. L'Enag participe également à ces éditions et met à profit cette grands rencontre poétique pour organiser une imposante exposition où sont présentées ses collections. Les arts plastiques sont auss présente aves avec les œuvres de l'artiste peintre, El Hadj Bouferma. La particularité de cette troisième édition du festival culturel national de la poésie melhoun, c'est l'organisation, pour la première fois, d'un concours national où prennent part des auteurs venus de tout le territoire national. Les lauréats choisis par un jury composé d(illustres poàtes populaires seront récompensés le dernier jour du festival, le 26 aout au cours d'une cérémonie tenue à la maison de la culture Ould Abderahmane Kaki.

Kamel Cheriti

CULTURE-MUSIQUE-FESTIVAL

Le libanais Saâd Ramadane illumine la deuxième soirée du festival arabe de Djemila

L'ARTISTE libanais Saâd Ramadane a illuminé vendredi le ciel de la deuxième soirée du 11e festival arabe de Djemila qui se tient depuis jeudi sur le site historique de l'antique Cuicul.

L'artiste qui a chanté des mélodies libanaises et d'autres algériennes a su, avec l'art et la manière, captiver les nombreux spectateurs présent à la deuxième soirée du festival qui se poursuivra jusqu'au 22 août, sous le signe "Un seul peuple, une seule patrie".

Le public qui a merveilleusement rendu la réplique à tous les refrains chantés par Saâd Ramadane à l'instar de "Bladi hya El Djazair" de cheb Mami, et "Betouwanis bik" de la regrettée Warda El Djazairia entre autres, a réussi à faire de cette soirée un show inoubliable.

Dans une déclaration à l'APS, le chanteur Saâd Ramadane a salué le message qui contient le slogan choisi pour cette édition "un seul peuple, une seule patrie", en estimant "que les arabes et notamment les jeunes, ont besoin d'être uni et de se tenir la main".

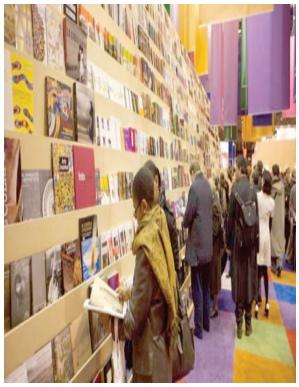
La deuxième soirée du festival arabe a été également animé par des artistes algériens à l'instar de Farid Houwamed, Kamel El Galmi, la troupe Ithrane et Chaba Djahida qui ont charmé le public par leurs voix et talents.



Un chapiteau baptisé "mémoire et arts" a été dressé vendredi, sur la place située à l'entrée principale du site historique de Djemila, a indiqué le directeur de la culture, Zitouni Aribi, précisant que ce chapiteau accompagnera le festival et se chargera de la valorisation de l'aspect historique et archéologique de la région.

Au menu de cet espace de rencontres, des conférences et des débats sur l'importance du site archéologique, animées par des spécialistes ainsi que des activités culturelles et de distraction destinées aux enfants. La troisième soirée du festival arabe de Djemila sera animée par Houda Saâd, Houria Aïchi, Cheikh Soltane, Hichem Khalili, Abdelkader Adda et une troupe de Tindouf.

SORTIR



FOIRE DU LIVRE
En collaboration avec l'Office Riad El Feth, la librairie la Renaissance organise une foire du livre durant les vacances d'été du 29/07/2015 au 10/09/2015 ; tous les jours de 9 h à 21 h.
Cette foire vise un large public et sera enrichie par les livres pour enfants, contes, livres d'activités et d'apprentissage, livres parascolaires pour tous les niveaux.

PHOTO
1er Salon national de la photographie de la Soummam (Béjaïa) à Ifri Ouzellaguen (Ighzer Amokrane). Du mardi 18 au vendredi 21 août.
Exposition sur différents thèmes, ateliers, conférences et sorties.
Contact : Tel : 0799092426 / 0771957948
E-mail: association-focus@live.fr

LIBRAIRIE
Ouverture de la nouvelle librairie Folire. Le mardi 25 août. Boulevard des Martyrs, Alger.
Littérature jeunesse et ouvrages éducatifs.

PATRIMOINE
Manifestation culturelle Revivre notre patrimoine. Mardi 1er septembre. Alger.
Après la réalisation du projet de réhabilitation du Palais des Raïs-Bastion, l'association Aladar accompagnée de partenaires algériens, se propose de ressortir des cartons le projet d'utilisation possible de ce patrimoine. En restant dans l'esprit d'André Ravéreau, elle propose une manifestation au sein du palais.

CINEMA
13e Rencontres cinématographiques de Béjaïa du samedi 05 au vendredi 11 septembre: Forum international de coproduction et de cofinancement Béjaïa film laboratoire (workshops, master classes, conférences, rencontre avec de potentiels partenaires internationaux).
Les réalisateurs et les producteurs algériens ayant un projet (court-métrage, long-métrage, fiction, documentaire, animation, expérimental) sont appelés à y participer en s'inscrivant avant le 25 août 2015 à minuit. Dix projets seront sélectionnés. Consulter: projectheurts.com

AUDIOVISUEL
Salon international de la production audiovisuelle. Centre des Conventions d'Oran du lundi 21 au mercredi 23 septembre. De 10h à 20h.

MEDITERRANEE
Le Festival du cinéma méditerranéen est de retour à Annaba. Il est annoncé par le ministère de la Culture pour le jeudi 03 décembre sous le thème «Immigration clandestine». Son organisation est confiée au cinéaste Saïd Ould Khelifa, nommé commissaire.

AFROBASKET DAMES 2015 (PRÉPARATION)

L'Algérie remporte son premier test face aux Serbes de Nefassad (75-46)

LA SÉLECTION féminine algérienne de basket-ball, en stage de préparation jusqu'au 26 août en Serbie, a remporté vendredi soir son premier match amical face au club serbe de Nefassad, nouveau promu en National Une serbe, sur le score de 75 à 46. L'équipe algérienne disputera deux autres matchs amicaux dont un face à la sélection mozambicaine qui effectue également sa préparation en Serbie.
Les basketteuses algériennes ont entamé mercredi leur dernier stage de préparation dans la ville de Vresac (Serbie), en prévision de leur participation aux Jeux africains de Brazzaville et à l'AfroBasket dames 2015. Avant de rallier la Serbie, la sélection algérienne conduite par Azeddine
Labouiz et Yacine Belal, était en stage bloqué depuis le 25 juillet et a disputé un tournoi amical du 30 juillet au 4 août à la salle d'Hydra à Alger, aux côtés des sélections égyptienne et malienne.
L'équipe algérienne féminine de basket-ball évoluera lors des JA-2015 dans le groupe B en compagnie du Sénégal, du Gabon, de l'Angola et de l'Afrique du Sud. A l'AfroBasket, l'Algérie évoluera dans le groupe B en compagnie de l'Angola, championne en titre, du Sénégal, de la Guinée, du Nigeria et de l'équipe qui bénéficiera d'une wild card.
L'AfroBasket dames 2015 aura lieu du 24 septembre au 3 octobre à Yaoundé au Cameroun et sera qualificatif pour les Jeux Olympiques de 2016 à Rio de Janeiro. Le vainqueur de la compétition sera qualifié directement tandis que le deuxième et le troisième auront une seconde chance en disputant le tournoi de qualification olympique féminin de la FIBA qui regroupera 12 équipes.

APS

CHAMPIONNAT DU MONDE DE HAND BALL U-19 :

Battus par l'Argentine 29-28 en match de classement, les Vert essuient leur 6e revers

LA SÉLECTION algérienne de handball des moins de 19 ans (garçons) a été battue par son homologue argentine 29 à 28 (mi-temps : 13-11 pour les Verts), dimanche à la salle Uralian d'Ekaterinbourg (Russie), dans le cadre de la coupe du Président IHF du Mondial-2015, comptant pour le classement (21e-24e places).
Les Verts ont essuyé à l'occasion leur 6e revers de suite dans la compétition, après avoir bouclé le premier tour à la 6e et dernière place du groupe C, en perdant devant la Russie (45-34), le Danemark (33-19), le Qatar (25-21), la Suisse (30-21) et la Croatie (32-22).
Les protégés du duo Ahcène Aït Abdeslam - Daoud Amar affronteront lundi, pour éviter la 24e et dernière place du championnat du monde, le Chili qui s'est incliné devant le Venezuela par 32-27 dans l'autre rencontre de classement.
Dans le cadre de la coupe du Président IHF toujours, comptant pour le classement (17-20), le Qatar a dominé le Japon 27-23 et l'Allemagne a atomisé la Pologne 45-19.

FOOTBALL - VIOLENCE :

La DGSN lance une campagne de sensibilisation sur internet

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a lancé une campagne de sensibilisation pour inciter les supporters à faire preuve de fair-play, à l'occasion du coup d'envoi de la nouvelle saison footballistique 2015-2016, le week-end dernier.



DR

Cette initiative, lancée sur le site internet de la Direction générale de la sûreté nationale et ses pages sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter, a pour but d'appeler «les supporters à faire preuve de sportivité et rejeter toutes sortes de violences dans les stades, d'autant que la réussite de la saison sportive y va du comportement exemplaire que doit véhiculer le supporter à l'intérieur et en dehors des stades algériens», explique la DGSN dans un communiqué.
Sur Facebook, la page de la DGSN a récolté plus de 457.000 «J'aime» et le «post» anti-violence dans les stades a suscité un large débat entre les internautes dont plusieurs ont applaudi cette initiative et critiqué ceux qui ont «transformé les gradins en arènes de combats» qui finissent des fois par provoquer mort d'homme, comme ce fut le cas la saison dernière avec le décès
tragique de l'attaquant camerounais de la JS Kabylie, Albert Ebossé. Sous le titre «Le fair-play est un comportement civique», la DGSN énumère une série d'interdits dans les stades : présence de mineurs s'ils ne sont pas accompagnés, produits pyrotechniques, armes, animaux ou encore laser et banderoles à connotation politique, raciste, raciale, religieuse ou idéologique. «Le soutien de la Sûreté nationale au sport est une louable initiative qui mérite tous les encouragements», écrit un internaute sous le pseudonyme de Nacer Ben, alors que Khaled Khaled regrette l'»incivisme de certains supporters qui n'ont pas leur place dans les stades». Mais pour d'autres, ces interdits sont restés lettre morte puisqu'à chaque week-end, c'est les mêmes scénarios de violences qui se répètent. La DGSN a également mis au service des citoyens et supporters un numéro vert (15 48), 24 heures/24 et 7 jours/7 pour dénoncer tout acte pouvant nuire à la quiétude des Algériens, réitérant au passage «son appel au respect du code de la route et aux règles de la sécurité routière pendant les déplacements». Contacté par l'APS, un membre de la cellule de communication et de la
presse de la DGSN a expliqué que ce numéro vert était «un moyen de faire du bien». «Chez nous en football, il y a un bon et un mauvais supporter comme partout d'ailleurs.
Si un citoyen a peur d'intervenir ou voit une bagarre entre supporters qui va éclater, il n'a qu'à appeler le 15 48 et nous allons intervenir immédiatement», a-t-il dit. «Le citoyen est au centre de nos préoccupations. Nous avons aussi une cellule de veille et nous prenons en considération les requêtes des gens même sur Facebook. Chaque petit détail compte pour nous. On pense que c'est une initiative qui peut donner des résultats», selon la même source.
Dans une initiative similaire, la Ligue de football professionnel (LFP) avait invité tous les clubs de Ligues 1 et 2 à participer à la promotion du fair-play et de l'esprit sportif à l'occasion des matchs de la première journée du championnat professionnel qui se sont déroulés jeudi, vendredi et samedi.
La LFP a demandé ainsi aux clubs de commémorer les journées du fair-play de la Fédération internationale de football (FIFA) par l'organisation d'un cérémonial qui a débuté par l'entrée du drapeau fair-play suivi des deux équipes. Ensuite, l'arbitre du match a procédé à la lecture du serment de l'arbitre et les deux capitaines d'équipes ont lu la déclaration du fair-play.
En dépit de ces appels, de regrettables incidents ont éclaté jeudi dans les tribunes du stade Omar-Hamadi de Bologhine entre supporters du MC Alger et du CR Belouizdad, pendant le derby inaugural ayant opposé les deux formations de la capitale.

WUSHU KUNG FU

Vers la création d'une Fédération nationale

LE COMITÉ national algérien du Wushu Kung Fu pourrait très prochainement, se «reconvertir» en fédération nationale de la discipline, a annoncé son président, Yahia Beddour, en marge du 6è tournoi maghrébin de wushu, prévu à Aïn Taya (Alger) du 15 au 18 août. Actuellement, le comité national algérien du Wushu Kung Fu travaille sous l'égide de la fédération algérienne des Arts Martiaux qui chapeaute huit disciplines.
«Lors de mon élection l'année dernière à la tête du Comité national algérien du Wushu Kung Fu, j'avais promis de faire tout mon possible pour élever notre comité au rang de fédération et devenir Fédération algérienne du Wushu Kung Fu (FAWK). On a les arguments nécessaires pour cela», a indiqué M. Beddour à la presse.
Pour appuyer sa démarche, le président du Comité évoque le nombre de licenciés que compte le comité à travers le territoire national : «Actuellement, le nombre de pratiquants du Wushu Kung Fu en Algérie est de 40 000 licenciés, répartis sur 47 wilayas, à l'exception de Tindouf. Pour l'instant, on est assez bien structuré. Une compétition comme le National draine des milliers d'athlètes, et j'en passe. Je crois que c'est autant d'arguments qui jouent en notre faveur». L'autre argument avancé par le premier responsable du Wushu Kung Fu en Algérie, est le fait que le Wushu est susceptible d'intégrer le programme des Jeux olympiques de 2020 à Tokyo, aux côtés de sept autres sports. «Par ce geste, le Comité international olympique (CIO) souhaite que cette discipline apporte une valeur ajoutée aux Jeux en mobilisant un nouveau public partout dans le monde. Ca nous conforte davantage dans notre démarche et ça appuierait notre cause auprès de la tutelle, seule habilitée à accéder à notre demande», a fait remarquer le président du Comité national.
M. Beddouar est convaincu que les choses vont bien se passer et cela «ne fera que du bien pour une discipline très prisée» en Algérie, a-t-il soutenu. «Les procédures légales pour devenir une fédération indépendante sont en cours. On a eu des garanties auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports qui nous aidera à concrétiser ce rêve qui est celui de toute la famille du Wushu Kung Fu», a révélé le président du Comité national, tout en souhaitant que cela se réalise le plus tôt possible.

RÉSULTATS DE LA 1re JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Le MOB et le CSC annoncent la couleur, l'ESS cale

Le rideau est tombé sur la 1re journée samedi et a vu l'ESS, le champion en titre, tenu en échec par sa bête noire, le MCO, alors que le MOB a réussi à refaire le coup de la saison en allant damer cette fois-ci le pion au RCA. A noter aussi la première victoire historique du DRBT en Ligue 1 aux dépens de l'autre promu le RCR.

Résultats :

NAHD - USMA	2-1
RCA - MOB	0-2
JSK - CSC	0-1
ESS - MCO	1-1
ASMO - USMB	0-0
DRBT - RCR	2-1
MCA - CRB	0-0
USMH - JSS	1-1

Classement	Pts	J
1. MOB	3	1
2. CSC	3	1
3. DRBT	3	1
4. NAHD	3	1
5. MCA	1	1
6. CRB	1	1
7. ASMO	1	1
8. USMB	1	1
9. USMH	1	1
10. JSS	1	1
11. ESS	1	1
12. MCO	1	1
13. USMA	0	1
14. RCR	0	1
15. JSK	0	1
16. RCA	0	1



B. Noufel/L.I

Une fois encore, les Hamraouas confirment leur statut de bête noire de l'Aigle Noir puisqu'ils sont passés à côté d'une victoire mais les Ententistes doivent une chandelle à Benyettou qui permit à son équipe d'arracher un nul salutaire en fin de partie.
Un résultat qui satisfait Madoui et ses troupes malgré le faux-pas, alors que pour les Oranais ce score de parité est accueilli amèrement car ils avaient laissé filer trois précieux points qui étaient à leur portée.
Les Crabes rééditent leur performance de la saison écoulée lorsqu'ils se sont imposés face au NAHD et c'est l'Arba qui a fait les frais en ce début de compétition avec le même tarif de 2 à 0, un succès qui prouve qu'il faut compter encore cette saison sur le Mouloudia de Béjaia. Le second derby algérois qui a opposé le NAHD à l'USMA au stade du 20-Août a tenu toutes ses promesses puisque les deux galeries ont assisté à un match plein, très disputé. Les Sang et Or plus volontaires et déterminés ont eu raison des gars de Soustara moins inspirés au rendement en deçà des prestations fournies lors de la Champions League, car il semble que les motivations ne sont pas les mêmes. Entrée en force du Nasria qui semble avoir tiré les leçons de l'édition passée contrairement aux Usmistes qui ont déçu leurs fans par cette contre-performance.
Le CSC à l'image du MOB a réussi sa rentrée des classes et du coup affiché ses sérieuses prétentions suite à sa victoire obtenue au stade du 1er-Novembre de Tizi Ouzou aux dépens de la JSK. Cette défaite pourrait provoquer l'implosion dans la maison des Canaris dès l'entame de la saison, contrairement aux Sanafirs qui verront la suite de la compétition sous de meilleurs auspices.
L'ASMO n'a pu se défaire de la formation de l'USMB qui a réussit positivement son retour parmi l'élite. C'est la seconde confrontation qui se termine sur un score vierge après le derby entre la MCA et le CRB.
Enfin, le match des promus est revenu au DRBT qui arraché une victoire, une première dans l'histoire du club parmi l'élite, sur le fil face au RCR.

Nassim A.

ATHLETISME

L'IAAF accusée d'avoir étouffé une étude sur le dopage

LA FÉDÉRATION internationale d'athlétisme (IAAF) a bloqué la publication d'une étude sur le dopage selon laquelle un tiers des athlètes présents aux Mondiaux de 2011 ont admis avoir recours à des méthodes prohibées pour améliorer leurs performances, rapporte le Sunday Times. Des chercheurs de l'université de Tuebingen en Allemagne avaient eu accès aux athlètes de haut niveau lors des Mondiaux de Daegu, en Corée du Sud, en 2011.
Ils avaient conclu qu'entre 29% et 34% des 1.800 participants à la compétition avaient violé la réglementation antidopage au cours des 12 mois précédents. «Ces découvertes démontrent que le dopage est extrêmement répandu parmi les athlètes de haut niveau, et reste largement incontrôlé en dépit des dispositifs actuels de tests biologiques», conclut l'étude. Les chercheurs ont indiqué au Sunday Times que la publication de leurs résultats avait été bloquée par l'IAAF.
L'étude avait été financée par l'Agence mondiale antidopage (AMA), mais cette dernière avait donné à la Fédération la possibilité de s'opposer à la publication en échange de l'accès aux athlètes, a confirmé l'AMA au Sunday Times. Dans les mois suivant l'étude, il avait été demandé aux chercheurs de signer un accord de confidentialité, mais ceux-ci critiquent désormais la volonté de la Fédération d'athlétisme d'enterrer l'étude.
«L'IAAF bloque (la publication). Je pense qu'ils sont parties prenantes avec l'AMA et qu'ils bloquent tout», a déclaré au Sunday Times l'auteur principal des travaux, Rolf Ulrich. Certains des chiffres avaient fuité aux Etats-Unis en 2013 mais l'IAAF n'a pas levé son veto sur la diffusion de l'intégralité de l'étude.
Plus tôt en août, le Sunday Times avait publié, avec la chaîne allemande ARD, des informations selon lesquelles sur 5.000 athlètes testés entre 2001 et 2012, 800 présenteraient des valeurs sanguines «suspectes ou hautement suspectes».
L'IAAF a dénoncé des allégations «sensationnalistes et trompeuses». Les prochains championnats du monde d'athlétisme auront lieu à Pékin du 22 au 30 août.

Abeid veut retourner au Panathinaikos

LE MILIEU international algérien Mehdi Abeid, mis sur le marché des transferts par Newcastle (Premier league anglaise de football), a indiqué samedi qu'il préférait retourner au club grec du Panathinaikos.
«Mon souhait est de retourner au Panathinaikos avec qui j'ai passé de bons moments. J'ai fait savoir à la direction de Newcastle qu'elle devait donner la priorité à l'équipe grecque aux dépens des autres formations qui souhaitent m'enrôler», a affirmé Abeid à la presse locale.
Il avait porté les couleurs du Panathinaikos à titre de prêt lors de la saison 2013-2014 avec un bilan de 10 buts marqués en 38 apparitions, toutes compétitions confondues.

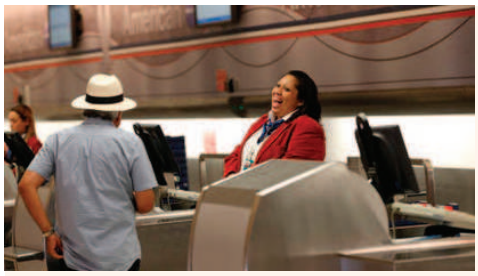
Leicester City : Mahrez buteur face à West Ham

LE MILIEU international algérien Ryad Mahrez a contribué samedi à la victoire de Leicester City sur le terrain de West Ham (2-1) en match comptant pour la deuxième journée du championnat d'Angleterre de première division de football.
Ayant pris l'avantage à la 27e minute par l'entremise de Shinji Okazaki, Leicester a corsé l'addition juste avant la mi-temps (38') grâce à Mahrez.
Le Français Dimitri Payet a réduit le score pour les «Hammers» (53'). Il s'agit du troisième but en une semaine pour Ryad Mahrez, après son doublé inscrit samedi dernier à domicile face à Sunderland (4-2), lors de la journée inaugurale. Très en verve en ce début de saison, Mahrez confirme l'excellente forme affichée lors de la période d'intersaison, et se positionne désormais comme l'une des attractions de la Premier league.
Agé de 24 ans, Mahrez a prolongé récemment son contrat de quatre ans jusqu'en juin 2019.
Il avait rejoint Leicester City en janvier 2014 en provenance du club français du Havre AC (Ligue 2).

Chenihi forfait pour le tournoi de l'UNAF

LE MILIEU international algérien du Club Africain (Ligue 1 tunisienne de football) Brahim Chenihi, victime d'une blessure musculaire, a déclaré forfait pour la coupe des clubs de l'Union Nord-africaine de Football (UNAF), du 14 au 19 août au complexe sportif Mohamed V à Casablanca (Maroc), rapporte samedi la presse tunisienne.
L'ancien joueur du MCE Eulma (Ligue 2/Algérie) s'est blessé jeudi, soit la veille de l'entrée en lice du Club Africain dans cette compétition, conclue par un succès vendredi face aux Libyens du Hilal Benghazi (3-1).
Dans l'autre match de la 1re journée, le Raja de Casablanca a pris le meilleur sur les Egyptiens d'Al-Ismaily (1-0). Chenihi devra observer un arrêt de deux semaines avant de reprendre les entraînements avec son équipe en vue du coup d'envoi du championnat tunisien en septembre prochain.
Le joueur algérien serait donc incertain pour le prochain match de l'équipe nationale, le 6 septembre en déplacement face au Lesotho, dans le cadre de la 2e journée (Gr J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017.
Le natif de M'sila a rejoint le champion de Tunisie en titre cet été pour un contrat de trois saisons.

90.000 DOLLARS POUR AVOIR PLAISANTÉ À L'AÉROPORT DE MIAMI



Un médecin vénézuélien va devoir payer quelque 90.000 dollars de dédommagements pour avoir plaisanté sur de prétendus explosifs que soi-disant il transportait avant de monter dans un avion à Miami (sud-est des Etats-Unis), provoquant l'évacuation partielle de l'aéroport, selon son avocat lundi.

Manuel Alvarado, 60 ans, va devoir débourser 89.172 dollars pour "son manque de jugement momentané" en vue de dédommager les pertes que l'évacuation de deux terminaux de l'aéroport a entraînées pour plusieurs compagnies aériennes et la police de Miami, qui avait déployé une unité anti-explosifs, a expliqué son avocat Brian Bieber.

Avant de monter dans cet avion à destination de Bogota le 22 octobre, Manuel Alvarado avait répondu à un membre du personnel de la compagnie colombienne Avianca, qui le soumettait à un petit interrogatoire de routine, qu'il transportait des explosifs C-4. Malgré le fait que ce chirurgien, qui exerce au Venezuela, ait affirmé par la suite avoir simplement voulu plaisanter, les autorités l'ont arrêté et ont déclenché les procédures d'urgence à l'aéroport international de Miami en Floride. Manuel Alvarado s'est engagé à payer l'indemnisation de quelque 90.000 dollars, selon son avocat.

AVALÉ VIVANT PAR UN ANACONDA: PETA NE DIGÈRE PAS



Dans le documentaire "Eaten Alive", Paul Rosolie se fera avaler par un anaconda. Si le programme sera diffusé sur "Discovery Channel" dimanche prochain, PETA crie déjà au scandale. Nous vous avions déjà parlé de l'expérience totalement folle tentée par Paul Rosolie. "Le cinéaste spécialiste de la vie sauvage Paul Rosolie entrera dans le ventre d'un anaconda dans une combinaison anti-serpent spécialement créée", avait annoncé le site de "Discovery Channel".

"Le serpent m'a passé à tabac et écrasé" "Je n'ai pas le droit de dire jusqu'où c'est allé. Je peux vous dire que le serpent m'a passé à tabac et écrasé. L'émission est l'histoire d'une tentative. Et on a tout tenté", a déjà précisé Paul Rosolie au magazine "Entertainment Weekly". "Je voulais faire quelque chose qui choquerait les gens et ça fonctionne! Des gens du monde entier m'appellent pour me dire qu'ils espèrent que j'attraperai Ebola, qu'ils espèrent que je mourrai, que je suis inhumain et horrible, que je suis le Hitler des animaux, et c'est génial! Tous ces gens sont en fait des soutiens, ils n'ont juste pas encore vu le programme".

C'est ce dimanche que les téléspectateurs pourront découvrir le documentaire "Eaten Alive". Avant même sa diffusion, le programme suscite de vives critiques. A commencer par l'association de défense des animaux PETA.

"Cette cascade est tirée par les cheveux, mais elle est aussi mortelle pour le serpent", a réagi Delcianna Winders, l'une des représentantes de PETA, dans un communiqué. "Honte à ce pseudo expert de la vie sauvage pour avoir malmené et vraisemblablement tué un animal pour le frisson. Et honte à Discovery Channel de l'avoir encouragé". Selon Paul Rosolie, "Eaten Alive" a le mérite de lancer un vrai débat. "Ce qui est intéressant, c'est que l'association PETA a reçu 40 000 signatures contre Eaten Alive. Mais une pétition pour la protection de la forêt amazonienne n'est qu'à 159 signatures. Les gens s'intéressent aux animaux. Mais ils ne font pas le lien avec l'habitat dans lequel vivent les animaux", souligne l'explorateur.

Retour à la vie "miracle" d'un enfant après une hypothermie record

Adam, un garçonnet de deux ans disparu de chez lui et retrouvé inconscient au bord d'une rivière, sa température corporelle tombée à 12,7° Celsius, a recommencé à parler, jouer et manger, a déclaré jeudi son médecin, qualifiant son cas de "miracle".

"Je n'ai aucune hésitation à qualifier cela de miracle, (...) d'un cas unique à l'échelle mondiale" pour un patient sorti du coma dont la température corporelle était tombée aussi bas, a déclaré à la presse Janusz Skalski, directeur du département de chirurgie cardiaque à l'hôpital pour enfants de Cracovie (sud).

En 2011, des médias suédois ont rapporté le cas d'une petite fille retrouvée alors que la température de son corps était de 13 degrés, elle aussi revenue à la vie à l'hôpital.

Le cas le plus sévère d'hypothermie



suivi d'un retour à la vie décrit dans la presse médicale spécialisée remonte à 1999. Une femme médecin suédoise de 29 ans, Anna Baagenholm, était tombée en 1999 dans une rivière glacée en Norvège. Elle avait été retrouvée deux heures après sa disparition en état de mort clinique, mais ranimée à l'hôpital, alors que sa température corporelle était descendue à 13,8 degrés. Elle a souffert par la suite d'une paralysie partielle des mains, dont les nerfs avaient été endommagés.

Le petit Adam était sorti, vêtu d'un simple pyjama, dans la nuit de dimanche de la maison de sa grand-mère dans le village de Raclawice, près de Cracovie, sans que celle-ci s'en aperçoive, alors que la température extérieure était descendue à -7°C. Les secours l'avaient retrouvé le matin suivant au bord d'une rivière proche.

Transporté à l'hôpital, le garçonnet a été sorti du coma artificiel thérapeutique mercredi après que les médecins ont constaté que ses principaux organes restaient intacts.

Le saviez-vous

SELON DES ÉTUDES SCIENTIFIQUES, LES ÉCOLES COMMENCENT TROP TÔT !



Au cours des trois dernières années, plusieurs études scientifiques ont été réalisées et ont toutes conduit à la même conclusion, aller à l'école tard dans la journée, améliore l'apprentissage.

En effet, selon ces études, les écoles commencent trop tôt. La recherche biologique montre que les rythmes circadiens changent pendant l'adolescence, les garçons et les filles sont programmés pour dormir tard la nuit avec un besoin de 8 heures de sommeil.

Ce déphasage, entraîné par un changement du taux de la mélatonine dans le cerveau, commence en général de 13 ans et se renforce à l'âge de 17 ans. Ces études ont aussi prouvé que le cerveau ne sera entièrement fonctionnel pour apprendre qu'à partir de 10h.

UNE ENTREPRISE BANNIT LE PAPIER, DES BUREAUX JUSQU'AUX TOILETTES



Une société information aux Pays-Bas a décidé de passer au tout numérique. Résultat, bloc-note, facture et même papier toilette sont désormais interdits. Un salarié français consomme chaque année 70 à 85 kilos de papier, ce qui représente trois quart du tonnage des déchets produits dans les activités de bureaux (Source ADME 2011). Aux Pays-Bas, une initiative écologique pourrait inspirer le comportement actuel des entreprises. La société d'informatique Decos a décidé de bannir complètement le papier, selon un article paru dans un journal national Nrcq.

Bloc-note, journaux ou serviettes ont disparu du paysage. Même les toilettes sont équipées d'un système lavant-séchant à la japonaise. Quant aux relations professionnelles, le courrier papier reçu est directement renvoyé à l'expéditeur et les échanges avec les fournisseurs refusant les factures numériques sont stoppés. Les avantages de ces bonnes résolutions ne tarderont pas à se faire sentir. En étant la première à dématérialiser ses factures, l'entreprise française b-process avait évité la production de 2 375 tonnes de papier en 2008, soit l'équivalent de plus de 800 tonnes de CO2.

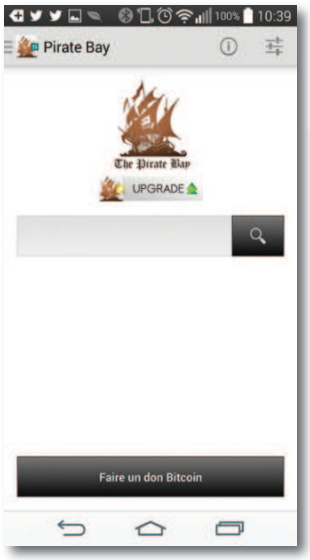
En plus de rendre les espaces de travail plus agréables, sans bureaux encombrés, placards ou poubelles, cette initiative profite...

Samsung Galaxy S6 : *Déjà visible sur le benchmark AnTuTu ?*

Le prochain smartphone de référence de Samsung a-t-il déjà fait une apparition sous la référence SM-G925F dans le benchmark AnTuTu ?



Après un smartphone Galaxy S5 qui a prolongé la série à succès de Samsung sans la révolutionner, le groupe coréen travaillerait à un nouveau modèle en repartant de zéro, d'où le nom de code Project Zero, avec des caractéristiques qui s'annoncent haut de gamme.
Un prototype de ce futur Galaxy S6 a peut-être fait son apparition dans l'outil de benchmark AnTuTu et sous la référence SM-925F, selon le site chinois CNMO. Les informations apparaissant dans la fiche AnTuTu font état d'un affichage 5,5 QHD (2560 x 1440 pixels) et d'un processeur Exynos 7420 octocore 64-Bit avec 3 Go de RAM et 32 Go de mémoire de stockage.
La partie graphique serait un GPU ARM Mali-T760. Le smartphone disposerait d'un APN 20 megapixels à l'arrière et 5 megapixels à l'avant, et le tout tournerait sous Android 5.0 Lollipop. C'est tout ce qu'indique la fiche, si elle est légitime, sans mention ni indice d'un éventuel Galaxy S6 avec un affichage étiré sur la tranche.



Google expulse les applis liées à The Pirate Bay de son Play Store

PLUSIEURS programmes permettant d'accéder au fameux tracker BitTorrent ont été boutés hors du magasin d'applications du géant du Web. Ce dernier estime qu'elles violent son règlement relatif à la protection de la propriété intellectuelle.
Ils s'appellent The Pirate Bay Proxy, The Pirate Bay Premium ou PirateApp… Tous ces programmes, qui étaient présents il y a encore quelques heures sur le Play Store de Google, viennent d'être bannis du kiosque d'applis. Raison invoquée : ils ont violé la clause de propriété intellectuelle du règlement relatif au contenu de Google Play.
TorrentFreak, qui rapporte cette information, a publié l'email envoyé par Google au développeur de The Pirate Bay Proxy, une appli qui connaissait un certain succès, avec 900 000 téléchargements et 45 000 utilisateurs chaque jour. La missive le notifie non seulement le de la suppression de son application du Play Store, mais le menace également de clore son compte développeur en cas de nouvel écart.
Son développeur, cité par TorrentFreak, ne l'entend pas de cette oreille et a fait appel de cette décision. Car selon lui, The Pirate Bay Proxy, qui permet de se connecter au site malgré un éventuel blocage en passant par un intermédiaire, n'est en rien différente d'un navigateur comme Chrome. Son application ne permet en effet pas de télécharger le moindre contenu. Il faut pour cela passer par un client BitTorrent.
Cette affaire, qui intervient, hasard du calendrier, au lendemain de la décision du TGI de Paris contraignant les FAI français à bloquer le fameux site, est peut-être une nouvelle illustration d'un serrage de vis de Google. Il y a quelques semaines, l'entreprise indiquait qu'elle allait intensifier sa lutte contre le piratage de contenus et que son «partenariat avec l'industrie des loisirs s'approfondissait chaque jour »

Internet Explorer et Safari en hausse

SUR L'ORDINATEUR de bureau, Internet Explorer et Safari sont les deux navigateurs qui semblent avoir le mieux profiter du mois de novembre avec une part d'utilisateurs en hausse. Pour Net Applications, qui se base sur les données de 160 millions de visiteurs uniques pour 40 000 sites Web, Internet Explorer demeure le leader sur l'ordinateur de bureau avec une part d'utilisateurs de 58,94 %. Sur le mois de novembre, elle a



progressé de 0,45 point.
IE11 s'impose de plus en plus avec 25,49 % tandis qu'à l'autre extrême, IE6 est quasiment mort avec désormais moins de 1 %. Selon Net Applications, ce n'est que depuis le mois d'octobre que IE11 est passé devant IE8 (15,11 %).
L'autre navigateur à avoir gagné quelques points en novembre est Safari qui atteint 5,90 % (+0,8 point). La hausse est plus anecdotique pour Opera et lui permet d'atteindre 0,88 %. Les perdants du mois de novembre sont Firefox et Google Chrome avec respectivement 13,26 % (-0,65 point) et 20,57 % (-0,68 point). Pour le navigateur de Mozilla, c'est dans la continuité d'une année noire, ce qui n'est pas le cas pour Chrome.

Recharger son smartphone avec une pile 9V, c'est possible

NOS SMARTPHONES sont énergivores et tous les moyens sont bons pour prolonger l'autonomie de leur batterie. Si certains conçoivent des batteries externes, d'autres proposent des idées toutes simples : recharger le mobile avec une pile électrique de 9V.
Le Plan V, c'est son nom, ressemble à un porte-clés qui vient se glisser dans la poche. C'est en réalité un chargeur de secours qui renferme un circuit électrique permettant de transférer l'énergie d'une pile carrée à un smartphone. A cet effet, le gadget est muni d'un port micro-USB et de deux embouts pour y brancher la pile. De cette manière, l'utilisateur peut recharger son mobile à tout moment afin de bénéficier de quatre heures d'autonomie supplémentaire en appel. L'idée consiste à fournir une solution à portée de main aux utilisateurs nomades en cas d'urgence.
A l'état de prototype, Plan V est uniquement compatible avec les terminaux munis de port micro-USB pour le moment. Toutefois, une déclinaison pour les iPhones est envisageable si le projet réussit son pari sur Kickstarter.



WINDOWS 10 : CE QUE LES UTILISATEURS AVANCÉS DEMANDENT LE PLUS



Nouvelle salve concernant les principales requêtes des utilisateurs avancés de la préversion technique de Windows 10 alias Windows Technical Preview.
Au mois d'octobre, Paul Thurrott avait publié une liste des demandes et suggestions ayant le plus d'écho auprès des testeurs avancés de la préversion technique de Windows 10. Un classement qui est établi via un script concocté par un dénommé Matt Goldstein et fonction de retours de ceux que l'on nomme les Windows Insiders avec l'application Windows Feedback. Un tel classement a été salué par Joe Belfiore de Microsoft.
Windows-10-logoEntre-temps, la firme de Redmond a publié de nouvelles builds de Windows Technical Preview et il n'y en aura plus jusqu'à début 2015 où Microsoft doit dévoiler et ajouter de nouvelles fonctionnalités cette fois-ci orientées grand public.
Une Consumer Preview de Windows 10 pourrait du reste être rendue disponible fin janvier.
En attendant, Paul Thurrott a décidé de remettre à jour son classement et publie ainsi un nouveau Top 12 des souhaits concernant Windows 10 qui ont la cote auprès des utilisateurs avancés :

Ajout d'un glisser-déposer pour déplacer une application ou une fenêtre entre les bureaux en utilisant Task View

Ajout d'une petite animation / transition lors de l'ouverture du Menu Démarrer

Un petit effet de fondu avec un glissement vers le haut

Ne pas afficher les résultats du Web avec Windows Search

Rendre plus facile la création d'un compte local lors de la première configuration

Ajouter des onglets à l'Explorateur de fichiers

Restaurer l'accès à la Charms Bar qui est cachée

Améliorer l'aspect de l'écran de démarrage (boot)

Pouvoir sélectionner plusieurs vignettes avec la touche Ctrl

Fusionner les Paramètres du PC avec le Panneau de configuration

Mettre à jour toutes les icônes (nouvel aspect graphique)

Des bureaux virtuels uniques

Questions ? Réponses !

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ALLERGÈNES ?



Les allergènes sont nombreux dans notre vie quotidienne : noix de cajou, fumée de tabac, pollens, polluants atmosphériques, latex, acariens, poils de chat, aspirine… Ce sont des substances que l'on retrouve dans notre environnement et qui peuvent être à l'origine de réactions de défense de la part de notre organisme. Des réactions donc, « allergiques ».

Les pneumoallergènes :

les acariens sont de petits insectes – cousins des araignées - invisibles à l'œil nu. Ils élisent domicile dans nos literies et les tissus d'ameublement. Ils se nourrissent de débris cutanés et on les retrouve en général dans les poussières de maison. Il en existe plusieurs espèces. Pour proliférer, un acarien à besoin d'être au chaud (21/22°C dans la pièce) et dans une atmosphère humide (75% d'hygrométrie) ;

les pollens présents à l'état naturel dans notre environnement : pollen de fleurs, de graminées ou d'arbres. La période de pollinisation des plantes variant en fonction de leur nature et des conditions météorologiques, ces allergies se manifestent à des périodes variées ;

il existe enfin différents types de moisissures, qui toutes prolifèrent dans des milieux humides et renfermés ;

les poils d'animaux : chat, chien, cheval, cobaye et tous les autres animaux peuvent être allergisants ;

enfin les déjections et les sécrétions des cafards et autres blattes, peuvent être à l'origine de réactions allergiques.

Les allergènes alimentaires

Tout aliment peut être à l'origine de réactions allergiques alimentaires : lait de vache, blé, arachide, poissons, œufs, viandes, épices, colorants, fruits, légumes…

Les allergènes médicamenteux

Qu'il soit pris par voie orale, injectable ou même sous une forme topique (pommade, crème, onguent…) un médicament peut engendrer des réactions allergiques parfois très sévères.

Les allergies de contact

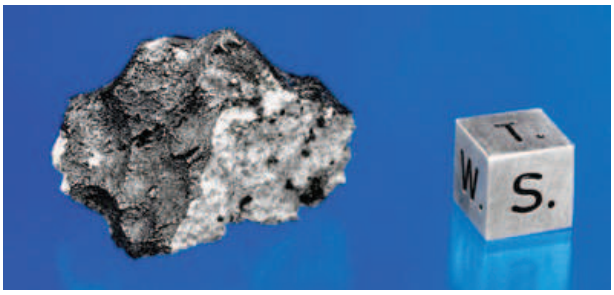
Différentes substances peuvent, au contact de la peau, provoquer des lésions. C'est le cas du latex, du nickel, de produits contenus dans des parfums ou des cosmétiques, de résines, de colorants vestimentaires… Les substances provocant des allergies de contact sont donc nombreuses et parfois difficiles à diagnostiquer.

Le venin des insectes

Abeilles, guêpes, frelons ou même certaines fourmis peuvent entraîner des réactions allergiques. Celles-ci peuvent être banales (rougeur, irritation, démangeaison…) ou au contraire très sévères, voire mortelles.

Des traces de vie dans la météorite martienne de Tissint ?

Presque 20 ans après l'annonce de la découverte de possibles traces de vie dans la météorite martienne ALH84001, une équipe internationale de chercheurs vient de relancer les spéculations. Cette fois, elles viennent de la composition de la météorite de Tissint où de la matière carbonée a été trouvée.



En 1996, une équipe de chercheurs de la Nasa faisait une annonce tonitruante. En examinant une météorite d'origine martienne récoltée en 1984 dans les glaces de l'Antarctique, ALH84001, ces scientifiques y avaient vu des structures évoquant des nanofossiles de bactéries. Ces nanocristaux de magnétite (Fe_3O_4) et de sulfures de fer ressemblaient en effet à ceux synthétisés par des bactéries terrestres dites magnétotactiques. S'y ajoutaient d'autres observations qui laissaient penser que la météorite ALH84001 constituait la première preuve d'une trace de vie sur la Planète rouge, au moins dans un passé lointain. Mais il a fallu déchanter.

Aujourd'hui, l'intérêt pour une preuve de l'apparition de la vie sur Mars issue d'une météorite vient d'être relancé par une publication dans Meteoritics and Planetary Sciences portant sur des analyses de la météorite de Tissint, une shergottite, c'est-à-dire une représentante d'une des trois grandes classes principales de météorites martiennes (ALH84001 n'en fait pas partie). Elles tirent leurs noms des localités à proximité desquelles des Hommes ont assisté à leur chute : celle observée près du village français de Chassigny en 1815, celle de Shergotty en Inde (1865) et celle de Nakhla, en Égypte (1911). Elles ont donné le qualificatif SNC (les initiales de ces villes) désignant la quinzaine de météorites de ce type ramassées sur Terre. De multiples raisons conduisent à leur attribuer une origine martienne, à la suite d'impacts d'astéroïdes ou de comètes. Il y a d'abord le fait qu'elles possèdent toutes une composition particulière d'isotopes stables de l'oxygène ($17O$ et $18O$) qui les distinguent des autres météorites. Les bulles de gaz incluses ont une composition identique à celle de l'atmosphère martienne mesurée par les sondes Viking en 1976. Surtout, les SNC sont en général des roches qui ont cristallisé à partir de magmas il y a environ 500 millions d'années, voire moins. Les astéroïdes de grandes tailles avaient déjà épuisé leurs réserves d'éléments radioactifs et de chaleur d'accrétion. En dehors de la Terre, seules Vénus et Mars pouvaient encore être volcaniquement actives à cette époque, et la gravité de Mars est suffisamment faible pour permettre des éjections de blocs rocheux à la suite d'un impact de petits corps célestes.

Un activité biologique martienne trahie par un isotope du carbone ?

La météorite de Tissint est arrivée sur Terre, plus précisément dans le désert du Maroc, le 18 juillet 2011. Ses fragments ont été analysés depuis par plusieurs laboratoires de par le monde. L'équipe internationale (Chine, Japon et Allemagne) qui l'a étudiée s'est penchée sur la nature et l'origine de la matière carbonée qui emplit des cavités de la météorite. On a pu montrer qu'il ne pouvait pas s'agir d'une contamination d'origine terrestre. Pourrait-il s'agir de traces laissées par une activité biologique sur Mars ? C'est à cette question qu'ont voulu répondre Philippe Gillet, directeur du Laboratoire des sciences de la Terre et des planètes de l'EPFL (École Polytechnique Fédérale de Lausanne), et ses collègues.

Les cosmochimistes sont arrivés à la conclusion que l'abondance d'un isotope de carbone, 13C, trouvé dans la météorite ne cadrait pas avec l'idée d'infiltration dans les fissures d'un liquide contenant du carbone d'origine non biologique. Elle est en effet nettement inférieure à celle mesurée par les sondes Phoenix et Curiosity dans le gaz carbonique de l'atmosphère de Mars. En revanche, on trouve un désaccord similaire sur Terre entre le charbon et le CO_2 de l'atmosphère. D'autres observations soutiennent l'hypothèse que la matière carbonée de Tissint n'est pas d'origine abiotique.

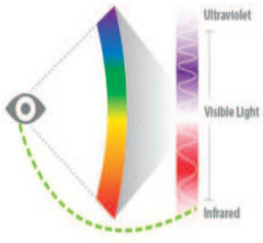
Toutefois, Philippe Gillet tient à modérer l'enthousiasme que peut déclencher cette découverte. Selon le chercheur : « il est délicat d'assener des certitudes, surtout dans un domaine aussi sensible. Je suis ouvert à ce que d'autres études viennent nous contredire. Mais nos conclusions sont toutefois de nature à relancer activement le débat consacré à l'existence possible d'une activité biologique sur Mars, du moins dans le passé ».Quels sont les principaux allergènes ?

L'œil humain peut voir dans l'infrarouge

LES ULTRAVIOLETS et les infrarouges ne font pas partie de la lumière visible et ne devraient donc pas être perçus par un œil humain. Pourtant, une équipe internationale de chercheurs a montré que la rétine peut être sensible au rayonnement infrarouge dans certaines conditions.

On considère généralement que le spectre de la lumière visible s'étend des longueurs d'onde allant de 400 nm (violet) à 700 nm (rouge). La vision de ces longueurs d'onde repose sur l'activation des pigments visuels présents dans les cônes et les bâtonnets, les cellules photosensibles de la rétine. Au cours de ce processus, les particules lumineuses, ou photons, activent les pigments photosensibles, comme la rhodopsine des bâtonnets. Mais voilà qu'une nouvelle étude parue dans Pnas bouleverse ces connaissances en montrant que dans certaines conditions, l'œil pourrait détecter une lumière dans le proche infrarouge, au-delà de 900 nm.

La recherche est partie de l'observation faite par des scientifiques auxquels il arrivait de voir des flashes de lumière lorsqu'ils travaillaient avec des lasers infrarouges. Ils ont donc voulu en savoir plus sur ce phénomène, comme Frans Vinberg, un des auteurs de l'article : « ils étaient capables de voir la lumière laser qui était



en dehors du champ normal visible et nous voulions vraiment comprendre comment ils pouvaient être sensibles à de la lumière censée être invisible ».

Les chercheurs ont donc utilisé des cellules de rétines de souris et d'Homme ainsi que des lasers puissants qui émettaient des impulsions dans l'infrarouge. Ils ont testé les cellules en faisant varier la durée des impulsions. Et là, surprise : ils ont constaté que la lumière pouvait être perçue lorsque deux photons émis dans l'infrarouge étaient très rapprochés.

Nos yeux voient dans l'infrarouge... s'il y a deux photons

Normalement, un photon est absorbé par un pigment. Mais dans le cadre d'une lumière laser pulsée avec des impulsions rapides, deux photons très rapprochés peuvent être absorbés par un seul pigment photosensible. L'énergie combinée de la paire de photons est alors suffisante pour activer le pigment et permettre à l'œil de voir ce qui est normalement considéré comme invisible, comme l'explique Vladimir Kefalov, qui a participé à ces travaux : « si un pigment de la rétine est percuté par une paire de photons qui se succèdent rapidement, à une longueur d'onde de 1.000 nm, ces particules lumineuses fourniront la même quantité d'énergie qu'un seul coup de photon à 500 nm, ce qui est bien dans le spectre visible. C'est ainsi qu'on peut le voir ».

Cette découverte pourrait trouver des applications. La microscopie à 2 photons utilise déjà ce principe et a pour avantage de pénétrer profondément dans les tissus. Les chercheurs travaillent aussi sur des moyens d'utiliser l'approche à 2 photons dans un nouveau type d'ophtalmoscope, un instrument permettant aux médecins d'examiner l'intérieur de l'œil. L'idée est de l'éclairer par une lumière infrarouge pulsée, ce qui permettrait aux médecins de stimuler des parties de la rétine et d'explorer la structure et le fonctionnement des yeux des patients.

Les tempêtes de l'hiver ont fait reculer la côte atlantique

Le littoral aquitain a par endroit reculé de 40 mètres au cours des 50 dernières années. Un problème d'autant plus inquiétant que la population augmente sur les côtes.

Le littoral aquitain, surtout en Gironde, a été littéralement mangé par la répétition exceptionnelle de tempêtes entre décembre 2013 et mars 2014, au point que la limite entre la terre et la mer a, selon les endroits, reculé de 10 à 40 mètres. «Il y a eu une succession de fortes tempêtes sur une courte période [...] Le cumul d'énergie généré par les vagues a été deux fois supérieur à la plupart des hivers des cinquante dernières années», explique Cyril Mallet, du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), l'un des auteurs d'un nouveau rapport de l'Observatoire de la côte aquitaine sur ces phénomènes.

Xynthia en février 2010, qui avait causé la mort de 47 personnes, était un épisode plus isolé et plus localisé que la déferlante de 2013-2014 sur l'ouest de la France. «Ces événements ont provoqué d'importants dégâts et ont fortement traumatisé le littoral», rappelle dans son rapport l'Observatoire (BRGM, Office national des forêts et collectivités), qui a mesuré les conséquences des huit tempêtes ayant frappé les 240 km de côtes en Aquitaine.

Principal enseignement : le «trait de côte», la limite entre la terre et la mer, a enregistré un recul inédit lors des cinquante dernières années. «L'ensemble de la côte a reculé de plus de 10 mètres, parfois



20 à 30 mètres sur certains secteurs et même plus à certains endroits», détaille Cyril Mallet. A Soulac-sur-mer (Gironde), la mer a avancé de 40 mètres et une barre d'immeuble se retrouve désormais au bord d'une falaise. Autre mesure de cette érosion accélérée : l'épaisseur de sable des plages a diminué de deux mètres et même de 3 à 4 mètres parfois, ce qui fragilise des ouvrages de protection, qu'ils soient naturels comme les dunes ou artificiels (digues, etc..).

L'ampleur historique de cette érosion est-elle réversible ou va-t-elle encore s'accentuer dans les prochaines années, et à quelle vitesse ? Les scientifiques n'ont pas de réponse définitive.

Déplacer des habitations ?

«Seul le suivi de l'évolution du littoral permettra d'évaluer si les impacts observés sont durables ou si le littoral aquitain offre une capacité de reconstruction naturelle qui gommera tout ou partie des effets des tempêtes», écrivent-ils. Chaque année, une partie du sable rendu à la mer par les tempêtes revient en effet l'été par le biais de courants sous-marins, ce qui permet à des plages de se reconstituer. «Cet été, le sable n'est pas revenu comme il aurait dû», tempère toutefois Cyril Mallet.

Autre interrogation : l'érosion du littoral, à l'œuvre depuis des siècles, est-elle renforcée par le réchauffement climatique? A ce stade, «nous ne sommes pas en mesure de dire s'il y a un changement de la fréquence et de l'intensité des tempêtes», rappelle Carlos Olivera, chargé des questions climatiques au BRGM. Par contre, «le niveau de la mer monte, de 15 à 20 cm depuis le début du XXe siècle», et selon le chercheur, cela va accentuer le phénomène d'avancée de la mer dans les terres.

Dans un tel contexte, la question de la stratégie à adopter se pose aux collectivités locales et aux gestionnaires des espaces côtiers. Le sujet est d'autant plus aigu que les littoraux connaissent une croissance démographique plus forte que l'intérieur des terres. En France, la densité de population sur les côtes est 2,5 fois plus élevée que la moyenne nationale.

L'ONF, qui a en charge la gestion de 500 des 7 500 km de côtes françaises, dont 300 sur la façade atlantique, «a choisi une gestion souple», indique Francis Maugeard. «L'objectif n'est pas de fixer le niveau de la mer, mais de le ralentir parfois ou de laisser faire», explique-t-il.

Autrement dit : le temps n'est plus à la construction d'ouvrages en dur. Les techniques de l'ONF mêlent pose de branchages pour retenir le sable, plantation de végétaux et stratégies pour éviter le piétinement des dunes, en limitant l'accès du public.

A certains endroits, «on peut aussi décider de relocaliser des habitations», avance Cyril Mallet. Cinq sites pilotes, dont Lacanau (Gironde), étudient aujourd'hui cette solution.

Tchernobyl : UN DRONE VISITE LA VILLE MEURTRIE DE PRIPYAT

UNE NUIT d'avril 1986, le réacteur n°4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl explose. Dans les heures qui suivent, Pripyat la ville voisine, est entièrement évacuée. Découvrez en vidéo les vestiges de cette ville, inhabitée depuis près de 30 ans, alors qu'elle fut un modèle de l'architecture soviétique.

Une ville soviétique modèle construite dans les années 1970. Offrant tout le confort moderne : logements de qualité, cinémas, théâtres, piscine et parc d'attraction, elle est le berceau de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Elle pourrait déborder d'activité, mais aujourd'hui Pripyat est déserte.

Le 26 avril 1986 à 1 h 23, un des réacteurs nucléaires de la centrale de Tchernobyl explose. S'ensuit une évacuation complète de la ville et de ses alentours. Devant les taux extrêmes de radioactivité, on interdit aux civils d'emporter quoi que ce soit.

Aujourd'hui, même si la centrale de Tchernobyl a retrouvé son activité, Pripyat demeure inhabitée. Petit à petit, la radioactivité retrouve des niveaux plus acceptables, mais le gouvernement ukrainien estime que ce Pompéi soviétique ne pourra pas accueillir de nouveaux résidents avant au moins 20.000 ans.

Ces images sont le fruit d'un documentaire réalisé par Danny Cooke sur cette zone. Un retour sur place, presque 30 ans après la catastrophe. Dans ce film tourné avec un drone, on découvre une ville où la faune et la flore reprennent peu à peu leurs droits, malgré la radioactivité. On y devine au loin la centrale coupable du désastre. Un nouveau sarcophage devrait venir couvrir le réacteur accidenté en 2015 car celui construit en 1986 menace aujourd'hui de s'effondrer.

OGM : les premières autorisations dans l'UE en 2015

UN ACCORD a été trouvé entre la présidence de l'Union européenne et le Parlement, qui doit encore être approuvé par les Etats. Les premières mises en culture ne devraient pas se faire avant 2016.

L'Union européenne a ouvert la porte à la culture des organismes génétiquement modifiés (OGM), mais aucune autorisation ne sera donnée avant 2015 et les États pourront interdire les semences sur tout ou partie de leur territoire, a annoncé jeudi la Commission européenne.

Un «accord de principe» a été trouvé dans la nuit entre la présidence italienne de l'UE et le Parlement sur les règles régissant les autorisations de mise en culture. Il doit encore être formellement approuvé par les États et par un vote du Parlement européen en plénière.

La décision était attendue par les grands groupes du secteur. Quatre maïs OGM, dont les emblématiques MON810 de Monsanto et TC1507 du groupe Pioneer, ont reçu un avis favorable de l'EFSA, l'autorité pour la sécurité alimentaire, et attendent la publication de l'autorisation de culture. Quatre autres sont en attente, précise-t-on à la Commission.

«La délivrance des autorisation ne se fera pas demain ni après-demain. Il faut attendre la mise en application de la nouvelle réglementation», a expliqué le porte-parole à la Santé Enrico Brivio.

Si rien ne vient entraver le processus, l'accord de principe trouvé jeudi doit être avalisé par la Commission Environnement du Parlement européen le 15 décembre, puis par le conseil des ministres de l'Environnement de l'UE le 17 décembre afin de pouvoir être soumis au vote du Parlement européen lors de la session plénière de janvier 2015, a-t-on expliqué. Les Etats auront alors un mois pour le valider formellement.

«Rien ne se passera avant mars-avril, trop tard pour les semailles, ce qui renvoie les premières mises en culture à 2016», a-t-on souligné de source européenne.

Les premières cultures devraient concerner un petit nombre de pays. Le MON810, seul OGM actuellement autorisé dans l'UE, est cultivé dans trois États : 110 000 hectares en Espagne, 9 000 au Portugal et 3 000 en République tchèque.

Dix-neuf États se sont par ailleurs opposés à la demande de culture du TC1507.

Les États rétifs aux OGM pourront invoquer des raisons socio-économiques, environnementales ou liées à l'utilisation des terres agricoles, a-t-on précisé. La liste de ces motifs figurera dans l'accord final.

Mais cette renationalisation des autorisations de culture risque d'être un cheval de Troie pour les OGM au sein de l'UE, a déploré l'eurodéputé vert belge Bart Staes. «Il s'agit d'une victoire à la Pyrrhus», a estimé l'élu vert français José Bové. «Cette évolution sur le court terme permettra à des multinationales comme Monsanto d'utiliser les faiblesses juridiques et d'attaquer les interdictions nationales devant l'OMC, voire devant des tribunaux arbitraux si les accords bilatéraux de libre-échange comme le TTIP étaient finalisés», a-t-il soutenu.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger.
160 m² bâtis/422 m²
Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.
200 m², entrée et garage personnels.
Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Petits secrets beauté : LE MARC DE CAFÉ



LE MARC ?
C'est cette poudre qui reste une fois le café passé. De fins grains sombres qu'il convient de faire sécher avant de les utiliser dans sa salle de bains, seuls ou ajoutés à nos produits de soins, pour bénéficier de leurs vertus. Une véritable astuce écolo : 100% recyclage et très bon marché !

Un exfoliant pour le corps

Très utile pour les adeptes des cosmétiques maison, le marc de café est un parfait exfoliant naturel. Il permet de débarrasser la peau de ses cellules mortes et d'affiner notre grain de peau. Sur le corps, il peut d'ailleurs s'utiliser seul, directement sur la peau, sous la douche. A la main ou avec un gant, frottez-le sur la peau, en ajoutant un peu de savon si vous le souhaitez. Le bon geste ? Insistez sur les zones rugueuses (coudes, pieds, etc.). Rincez et hydratez : votre peau retrouve douceur et souplesse.
Si le contact du marc, trop rêche, vous est désagréable, n'hésitez pas à en ajouter l'équivalent d'un demi-verre dans votre flacon de gel douche. Le contact des grains sera plus discret mais l'effet gommant, lui, sera toujours bien réel.

Un gommage pour le visage

Le saviez-vous ?
Le marc de café est également un excellent désodorisant naturel. Les odeurs d'ail ou d'oignon qui restent parfois longtemps sur nos mains après avoir cuisiné ne lui résistent pas. Il suffit, après les avoir lavées, de se frictionner les mains avec.
Riche en vitamines et en antioxydants, le marc de café peut également s'utiliser pour le visage. Là encore, il peut faire un très bon gommage moyennant le mélanger à un peu de miel et/ou d'huile d'amande douce. En effet, la peau du visage, plus fine et sensible que celle du corps, appréciera la douceur et le côté nourrissant de ces produits.
Appliquez le mélange en massages circulaires, très doux, laissez poser une ou deux minutes avant de rincer à l'eau tiède et claire. Réalisé une à deux fois par semaine, ce soin express permet de donner plus d'éclat au teint.

Une arme anticellulite redoutable

Avez-vous remarqué que nombre de crèmes anticellulite du commerce contiennent de la caféine ? Ce n'est pas un hasard : celle-ci est réputée pour son effet « brûle-graisse » et ses vertus drainantes. Le marc de café en contient naturellement et en quantité. Mieux, l'effet exfoliant des grains lui permet de bien pénétrer la peau. L'idéal est de préparer un mélange de marc et d'huile d'olive et de l'appliquer généreusement en longs massages quotidiens, avant de rincer sous la douche. La promesse : une peau plus douce et plus ferme.

L'allié brillance de nos cheveux

Enfin le marc de café peut également s'utiliser en après-shampoing, mais sur les cheveux foncés uniquement, auxquels il apporte douceur et éclat. Après votre shampoing traditionnel et un premier rinçage, massez vos cheveux avec du marc avant de les rincer abondamment. Votre chevelure une fois séchée semblera plus douce et ses reflets, plus profonds.

DONNEZ VIE À VOS CHEVEUX

Le shampoing

Par habitude ou pour gagner du temps, on cumule parfois les mauvais gestes qui, à la longue, ternissent les cheveux. Le mieux est de reprendre ses basiques et de les corriger. Évitez les lavages quotidiens, qui déséquilibrent le sébum (gardien de l'équilibre). Optez pour un shampoing de qualité, qui s'évalue au rinçage : les cheveux doivent crisser au toucher. Mais frictions, brushing, lissage les « cassent » : pour atténuer le problème, appliquez un après-shampoing démêlant sur les longueurs en évitant les racines, puis séchez à l'air libre ou en tamponnant avec une serviette. Enfin, hydratez-les avec une huile végétale, mieux assimilée par le cheveu et dont la texture favorise le massage. Laissez agir toute la nuit, la veille du shampoing. Une bonne hydratation est un des secrets de leur force et de leur élasticité. La surface est plus lisse, ce qui lui permet de mieux renvoyer la lumière.

Le massage



Considérez le cuir chevelu comme une extension de l'épiderme. C'est de lui que dépend la vitalité capillaire. Détendez-le dès que vous le pouvez, afin de stimuler la circulation sanguine et l'oxygénation des racines. Placez la pulpe de vos doigts légèrement écartés sur votre crâne. Effectuez des pressions fermes et circulaires ou des mouvements de va-et-vient. Vos doigts doivent rester ancrés là où ils sont posés. Insistez sur le devant de la tête et le haut du crâne, toujours plus tendus que l'arrière de la tête, « la couronne », dont la souplesse témoigne d'une bonne circulation sanguine.

LÉGUMES VERTS : *RÉDUCTION DU CHOLESTÉROL, DIABÈTE ET OBÉSITÉ*



En étudiant les effets de ce nitrate chimique sur le corps, les scientifiques ont noté qu'il déclenchait une réaction en chaîne. D'abord, il a un effet vasodilatateur. Du coup, plus d'oxygène passe dans le sang ce qui produit plus de globules rouges et aide à convertir les mauvaises graisses en bonnes graisses. Pour les chercheurs, il y aurait donc un vrai intérêt à manger des légumes verts en cas d'obésité, de cholestérol ou de diabète, des facteurs de risque de maladies cardiovasculaires.

LES MEILLEURS ALIMENTS ANTI-INFLAMMATOIRES



Les oméga-3.

On les trouve naturellement dans les huiles de colza, de cameline (bio et première pression à froid), dans la noix de Grenoble, les graines de lin et les poissons gras des mers froides (sardine, hareng, maquereau). Ce sont ces derniers qui contiennent les meilleurs agents anti-inflammatoires : les oméga-3 à longue chaîne (DHA). « Mais ils se métabolisent mal et une supplémentation (250 mg/jour) après 50 ans est très souvent nécessaire », explique le Dr Didier Chos.

Le curcuma.

Les différentes études menées sur cette épice indienne ont toutes démontré son importance pour réduire les phénomènes inflammatoires, en particulier dans les cas de polyarthrite rhumatoïde. À condition que le curcuma contienne suffisamment de curcumine, et que celle-ci soit associée au poivre noir, afin d'en faciliter l'absorption par le tube digestif.

Les baies.

Cassis, airelles, myrtilles, mûres, grenade, baies d'aronia… Au-delà de leurs bienfaits antioxydants et anti-inflammatoires, ces aliments très riches en polyphénols nous réservent encore bien des surprises.

Le thé vert.

Pour bénéficier de ses effets protecteurs, les études montrent qu'il faut en boire quatre à cinq tasses par jour.

Le café.

Une étude récente a démontré ses effets anti-inflammatoires sur le cerveau à raison de quatre tasses par jour. Ni plus ni moins.

Boules aux amandes et fromages

INGREDIENTS

PERSONNES : 6
- 250g de beurre
- 125g de poudre d'amandes
- 3 cuillerées à soupe de sucre glacé
- 4 morceaux de fromage
- 1 jaune d'œuf
- Des cerises confites
- La farine selon le mélange
- 500g de miel
- 400g d'amandes émondées et hachés

PREPARATION

- Travailler bien le beurre et le sucre glacé jusqu'à ce qu'ils soient crémeux, ajouter le jaune d'œuf et les fromages et continuer à travailler, ajouter le poudre d'amandes et la farine tamisée peu à peu



et mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte souple et homogène.
- Découper des petits morceaux de la taille d'une noix et former une boule autour des cerises confites, disposer au fur et à mesure sur une plaque recouverte de papier sulfurisé puis enfourner une dizaine de minutes à 200°.
- Tremper les gâteaux brûlants dans le miel, les retirer et rouler-les dans les amandes hachés et mettre-les dans des cassettes de papier à pâtisserie.
- Disposer sur une assiette.

Recette Ailes de poulet au four

INGREDIENTS

PERSONNES : 2
- 7 ailes de poulet
- 1 cuillère à café de curcuma
- 1 cuillère à café de smen
- 2 cuillères à soupe de moutarde
- 2 gousses d'ails pilés
- 2 cuillères à soupe de coriandre et persil pilés
- 2 cuillères à soupe d'huile
- Sel, poivre

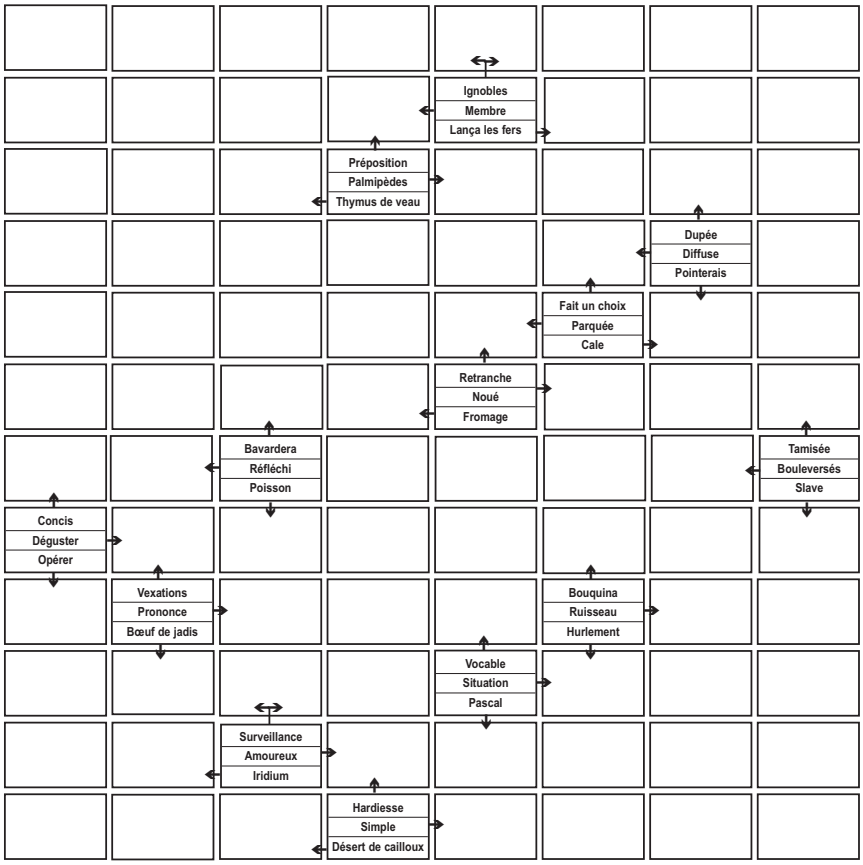
PREPARATION

TEMPS DE PREPARATION : 45 mn
- Préparer le chermoula en mélangeant dans un saladier le coriandre et persil pilés, l'ail pilé, moutarde, curcuma, l'huile, smen, sel et poivre, ajouter les ailes de poulet, bien mélanger et laisser mariner



pendant 4 heures.
- Disposer les ailes de poulet dans un plat allant au four, ajouter dans le saladier de chermoula 1 petit verre d'eau et verser dans le plat à four et laisser cuire au four jusqu'à ce que les ailes de poulet soient bien dorées.
- Servir aussitôt.

Mots fléchés n° 1399



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1398

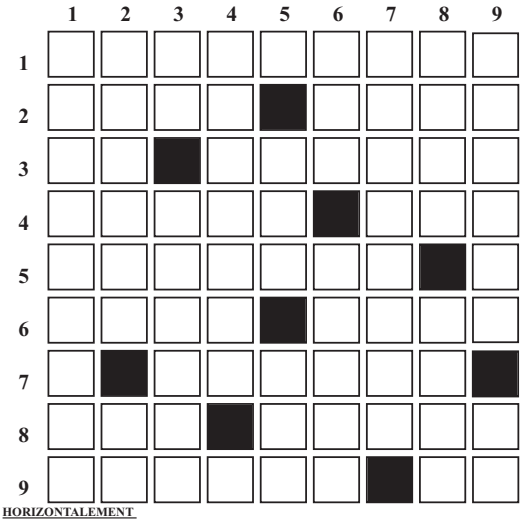
Horizontalement

IDOLATRE
NOTA - HEP
EMEUTE - E
DIESE - OR
IN - ETEND
TOR - INDU
- SEANTE -
O - AMER - P
MUSE - AMI
IM - NASAL
SAPER - IL
ERS - AILE

Verticalement

INEDIT - OMISE
DOMINOS - UMAR
OTEE - REAS - PS
LAUSE - AMENE -
A - TETINE - ARA
THE - ENTRAS - I
RE - ONDE - MAIL
EPERDU - PILLE

Mots croisés 9/9 n° 1399



HORIZONTALEMENT

1. Vérification définitive d'un compte - 2. Urne - Fille d'Espagne - 3. Temps d'un tour - Très médiocre - 4. Cristal de spath - Organisation du travail - 5. Engrais - 6. Sommet - Garnit un voilier - 7. Oiseau palmipède - 8. Emploie - Géniteurs - 9. Tonsurais - Soudure.

VERTICALEMENT

1. Cour qui précède une autre - 2. Corbeille - Possessif - 3. Vont avec les coutumes - Galettes légères - 4. Action de remettre à un autre moment - 5. Terre en mer - Tribunal international - 6. Partie tendre - Appareils de gymnastique - 7. Ceinturer - 8. Fondateur de l'oratoire - Ville d'Italie - 9. Endormeuse - Stère.

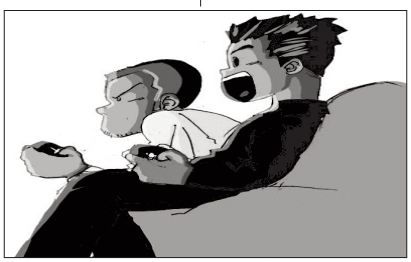
SOLUTION N°1398

HORIZONTALEMENT

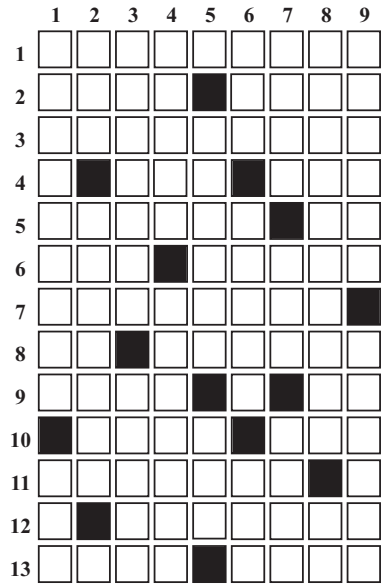
CLEOPATRE
RIGOUREUX
UNE - ISIS -
SIENS - LAD
TE - ŒIL - J
ARUM - NEPE
CES - ODEUR
E - ECRU - NB
SERRE - RIA

VERTICALEMENT

CRUSTACES
LINIERE - E
EGEE - USER
OO - NOM - CR
PUISE - ORE
ARS - INDU -
TEILLEE - R
RUSA - PUNI
EX - DJERBA



Mots croisés 9/13 n° 1399



HORIZONTALEMENT

1. Complimenter - 2. Hôte de prairie - Souhaita - 3. Refaçonner - 4. Agrément - Direction - 5. Appareils - Agent de liaison - 6. Grande cage - Plantule - 7. Ressentie - 8. Dans une négation - Gifle - 9. Prend au pis - Titane - 10. Langue fourchue - Reporters - 11. Danseur américain - 12. Accord parfait - 13. Offre - Effectif.

VERTICALEMENT

1. Puissamment - Système antiblocage - 2. Mère d'Abel - Chaussure - 3. Licencier - Palper - 4. Incroyable - Endettant - 5. Dément - Conte - 6. Vieux courroux - Cause des ravages - Métro français - 7. Petit écran - Désert de pierraille - Courroie de direction - 8. Font l'actualité - Règle - 9. Curiosité - Auteur d'une tour.

SOLUTION N° 1398

HORIZONTALEMENT

CANNIBALE
LIEU - OSER
ONU - PIANO
PETRIT - TS
I - REVELE -
NIECE - EUH
CD - ORDURE
LEVITER - L
OMAN - BREL
P - USE - ERE
ART - ODEON
NARINE - DE
TIEN - SUES

VERTICALEMENT

CLOPINCLOPANT
AINE - IDEM -
RAI
NEUTRE -
VAUTRE
NU - RECOINS -
IN
I - PIVERT - EON
- BOITE - DEB -
DES
ASA - LEURREE
- U
LENTEUR -
ERODE
EROS - HEL-
LENES

soduku 129

Pour jouer au Soduku

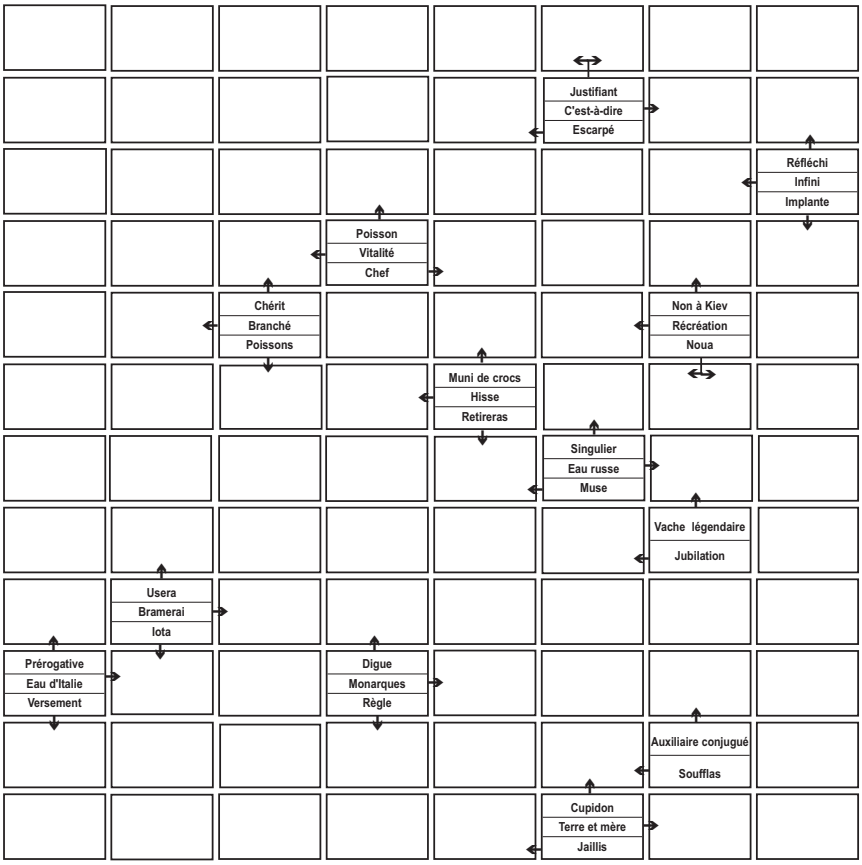
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

			2		8	3		9
9			5	3				1
		3	7			5		
6								4
	8			9			3	
3								8
		6			2	1		
7				8	6			2
2		9	3		1			

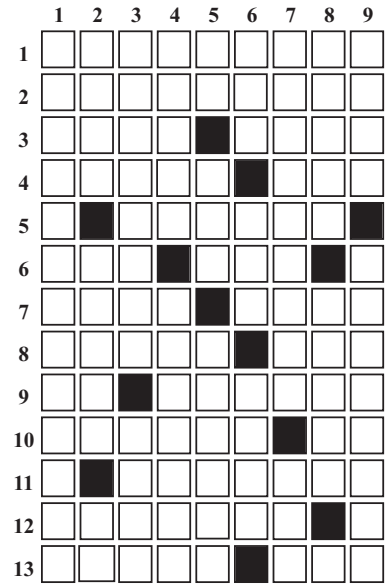
Solutions

7	3	6	4	1	2	9	5	8
8	1	2	7	9	5	6	4	3
5	4	9	6	3	8	7	2	1
9	8	4	3	5	7	1	6	2
3	2	5	1	8	6	4	9	7
1	6	7	2	4	9	8	3	5
2	7	1	5	6	4	3	8	9
6	9	3	8	2	1	5	7	4
4	5	8	9	7	3	2	1	6

Mots fléchés n° 1012



Mots croisés 9/13 n° 1012



HORIZONTALEMENT

1. Vigilante - 2. Pour rien - 3. Cape - Danseuses - 4. Interloque - Et approuvée - 5. Perçus - 6. Possessif - Quelques planches - 7. Solution - Pays de Gandhi - 8. Arrives - Hors de portée - 9. Esperluette - Représentations symboliques - 10. Ouvrier - Peau de vache - 11. Fixer solidement - 12. Engin spatial - 13. Proposition - Lentillon.

VERTICALEMENT

1. Violemment - 2. Adverbe excessif - Imprime - Signe de soulagement - 3. Rouée de coups - Sous-sol - 4. Taille - Démarres - 5. Comme un ver - Ecole de cadres - Composition - 6. La détente y est indispensable - Il suit la levée - Mal - 7. Née dans une botte - Crie comme un chevreuil - 8. Nippés - Moitié - 9. Elle porte le gigot - Forces.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1011

Horizontalement

- LIMOGER
HALA - AMI
UNITE - IS
RI - ENTRE
LEVE - USE
URE - PA - S
BERCAIT -
ESSAI - AC
R - EVENTE
LORI - IOS
UT - TALUS
SALER - SE

Verticalement

- HURLUBERLUS
LANIERES - OTA
ILI - VERSER - L
MATEE - CAVITE -
O - EN - PAIE - AR
GA - TUAI - NIL -
EMIRS - TATOUS
RISEES - CESSE

SOLUTION N° 1011

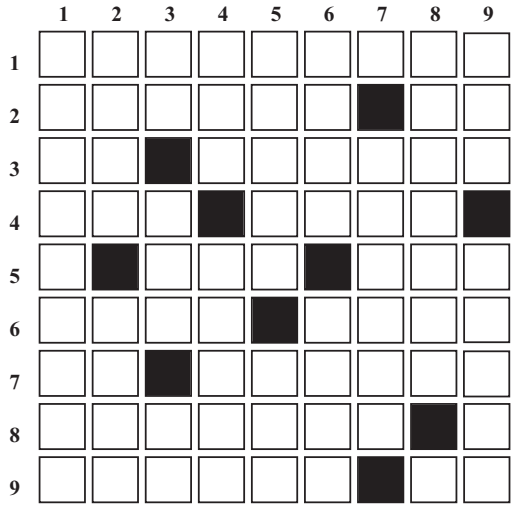
HORIZONTALEMENT

GRANDPAPA
RECUEILLI
ACTIF - LIE
THERAPIE -
TE - EVIERS
EST - OSE - O
S - SORT - MU
- CIVIERES
GUGUSSES -
AVALE - SUE
GENE - AIRS
NEE - ONDES
ESSOREUSE

VERTICALEMENT

GRATTES -
GAGNE
RECHES -
CUVEES
ACTE - TSI-
GANES
NUIRE - OVULE -
O
DEFAVORISE -
OR
PI - PISTES - ANE
ALLIEE - RESIDU
PLIER -
MESURES
AIE - SOUS -
ESSE

Mots croisés 9/9 n° 1012



HORIZONTALEMENT

1. Es suspendu - 2. Reste de moisson - Cobalt - 3. Mot de môme - Oiseau des bois - 4. Ecrivain algérien - En abondance - 5. Mesure agraire - Monceau - 6. Inonde - Enjouée - 7. Petit tour - Loua un bateau - 8. Mise en fosse - 9. Eparpillées - Ancien.

VERTICALEMENT

1. Elles sont en instance - 2. Etançon - Agrémente - 3. Venu au monde - Couleur de robe de cheval - Symbole chimique - 4. Hibou - Abjure - 5. Esclave à Sparte - Cri d'arène - 6. Possessif - Il sonne la mort - 7. Paginais - 8. Enlevais l'eau de la barque - 9. Petite pièce - Récipients.

SOLUTION N° 1011

HORIZONTALEMENT

ASSIDUITE
PIEDESTAL
P - LYCEE - F
REFLUE - RE
ET - LE - DA
TAPI - POTE
E - EQUIPER
EPOUSEE - I
SONE - DEME

VERTICALEMENT

APPRETEES
SI - ETA - PO
SELF - PEON
IDYLLIQUE
DECUE - US -
USEE - PIED
ITE - DOPEE
TA - RATE - M
ELFE - ERIE

SODUKU 141

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	9	2			4	1		
				8				
1	7		6				9	8
5	2		8				4	1
6		8	2	9		3		5
					7			
			9	1				
7		1				5	6	
	8			7	5	2	1	



SOLUTIONS

6	7	8	9	5	2	4	1	3
5	1	3	4	6	7	2	9	8
9	4	2	1	3	8	7	5	6
7	5	9	2	1	6	3	8	4
3	8	4	7	9	5	6	2	1
2	6	1	8	4	3	5	7	9
1	2	7	3	8	4	9	6	5
4	9	6	5	2	1	8	3	7
8	3	5	6	7	9	1	4	2

Page animé par: Said Lacète slacete@gmail.com

Élection de la plus belle voiture de l'année :

PLUS QUE 4 MODÈLES EN LICE

Il ne reste que quatre modèles pour l'élection pour l'élection de la plus belle voiture de l'année
Les 4 finalistes pour cette édition 2013 sont: l'Alfa Roméo 4C, la BMW Série 4, la Mazda 3 et la Mercedes Classe CLA.
C'est le public, en votant sur Internet, qui choisira l'heureuse élue. Les votes ont débuté le le 5 décembre dernier et prendront fin dimanche prochain à minuit. se termineront le 19 janvier à minuit.
Huit jours après la clôture des votes (28 janvier), le verdict sera connu lors de la cérémonie de remise des prix du Festival automobile international.
Les critères pour pouvoir prétendre à ce titre: le modèle doit être commercialisé pour la première fois dans l'année en cours et afficher un prix public inférieur à 55.000 euros.
On remarque que parmi le dernier carré, il n'y a pas de marques françaises pour cette édition 2013. Il est vrai que l'absence de la Peugeot 308 ou encore de Renault Captur n'est pas passée inaperçue quand on sait que ces deux modèles ont quand même été bien vendus durant l'année qui vient de s'écouler.
Parmi les autres candidats malheureux : le Jeep Grand Cherokee restylé et la dernière Lexus IS.
La dernière édition a souri à la Mercedes Classe A qui a été élue "La plus belle voiture de l'année".

Trophée de la voiture de l'année 2014

UNE PREMIÈRE LISTE ARRÊTÉE

Entamant la procédure de sélection de la voiture de l'année 2014, le Club des journalistes automobiles algériens (CJAA) vient d'arrêter la première liste composée de 31 voitures sur un total de 43 véhicules neufs commercialisés en Algérie entre le 1er janvier et le 31 décembre 2013 et qui sont susceptibles d'être éligibles pour cette distinction annuelle. Ce tri a été effectué sur la base d'un certain nombre de critères, notamment les minima d'exemplaires vendus ou escomptés sur le marché local selon les chiffres communiqués par les concessionnaires.
Une seconde sélection aura lieu dans les prochains jours pour dégager les 7 modèles finalistes.
Le Trophée de la voiture de l'année, institué par le CJAA en 2012, récompense la voiture vendue en Algérie et qui répond le mieux au canevas de critères arrêtés, intégrant notamment la sécurité, le design, le prix, les confort et habitabilité, les performances et comportement, les qualité et finition, l'écologie et la consommation…
La date de remise du trophée est prévue pour le 25 février 2014.

Liste des 31 voitures : Audi A3 - Chevrolet Trax- Dacia Logan MCV- Dacia Logan- Dacia Sandero - Dodge Dart - Great Wall M4 - Great Wall H5 - Hyundai Elantra - Jeep Grand Cherokee - KIA Cerato - KIA Carens - Mercedes Classe A - Mercedes CLA - Mitsubishi Lancer EX - Nissan Juke - Opel Astra Sedan - Peugeot 2008 - Renault Captur - Renault Symbol - Seat Leon - Seat Toledo - Skoda Octavia - Skoda Rapid - Suzuki Swift - Toyota Auris - Toyota Corolla - Toyota RAV4 - Toyota Verso -Volkswagen Golf 7 - Volkswagen Polo Sedan.

Désengorger Alger : Oui mais quand et comment ?

Rouler à Alger est devenu une punition, un calvaire pour l'automobiliste.



Ceci n'est pas nouveau, mais devient à la longue une tracasserie. Notre pays possède un parc automobile qui avoisine les 5 millions de voitures pour une population estimée à environ 38 millions d'âmes, ce qui donne un ratio de 14 % environ. Rien que dans notre capitale, Alger «subit» la loi des vrombissements des véhicules à longueur de journée. Il faut savoir que plus de 1 million de voitures roulent quotidiennement à Alger, mais la tranche horaire la plus importante reste celle entre 7 heures et 8 heures, puisqu'une étude a recensé pas moins de 35 000 véhicules (voitures légères et bus) transitant par Alger et son centre-ville. Pour mettre fin à ce calvaire, les autorités algériennes ont décidé de passer à l'action et éradiquer ce fléau qui ne cesse de gagner de l'ampleur.
Pour ce faire, la direction des déplacements, des transports et de la circulation relevant du ministère des Transports vient de lancer, par voie de presse, un avis d'appel d'offres national et international pour la mise en place d'un centre de régulation de la circulation à Alger.
Cet avis d'appel d'offres, qui porte sur la création d'un centre de régulation de la circulation dans la région d'Alger, s'adresse aux soumissionnaires ayant les qualifications nécessaires pour ce type de service. Les candidats qui soumissionnent seuls doivent avoir conçu et réalisé des solutions informatiques de régulation de la circulation pour une ville d'au moins 500 carrefours. Pour les groupements, le chef de file doit obéir aux mêmes conditions que les soumissionnaires seuls, les autres membres doivent avoir participé à la réalisation d'un système similaire au moins.
Les dossiers des candidats doivent également comporter des références dans le domaine de la régulation de la circulation, ainsi que des attestations de bonne exécution des systèmes centralisés, précise-t-on encore. D'autre part, un Conseil du gouvernement sera prochainement consacré au problème de la circulation automobile dans la capitale, a annoncé Tayeb Belaïz, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, en marge d'une visite de travail dans la wilaya d'Alger.
«L'axe le plus urgent sur lequel il faut insister est celui du problème de la circulation (automobile) qu'il faut arriver à régler le plus vite possible», a expliqué le ministre de l'Intérieur, à l'issue d'un exposé sur le plan stratégique de modernisation de la ville.

La souffrance du citoyen algérien

verra-t-elle bientôt le bout du tunnel ?
C'est la question qui revient quotidiennement dans toutes les bouches de ceux qui passent le plus grand temps cloîtrés dans leurs véhicules. Il est vrai que la construction des trémies a permis au trafic routier de se désengorger quelque peu, mais force est de reconnaître qu'avec le temps, on a l'impression que rien n'a été fait.

TACOT TACOT TACOT

Leader sur le marché algérien pour la 8e année de suite

LE GROUPE RENAULT RÉALISE LE GRAND CHELEM

En terminant l'année 2013 en toute beauté, c'est l'apothéose pour le Groupe Renault en Algérie qui vient encore une fois s'accaparer le titre de leader pour la huitième année consécutive.
Avec une vente globale qui avoisine les 112 000 ventes (pratiquement le même résultat réalisé en 2012), le Groupe Renault consolide le leadership avec un ratio qui s'élève à plus de 26% de part de marché.Evidemment, ces belles performances sont à mettre à l'actif au professionnalisme des équipes implantées à travers le territoire national, formant un réseau compétitif mais aussi le plus étendu en Algérie.
Aussi, ces prouesses chiffrées sont tributaires du précieux concours des nombreux lancements de la gamme Renault et Dacia, entièrement renouvelée, des délais de livraison plus rapides avec l'opération «Prêt à Partir» mais également par une satisfaction de la clientèle au plus haut niveau A travers un communiqué de sa direction, le Groupe Renault tient chaleureusement à remercier sa clientèle toujours plus nombreuse à faire confiance aux deux marques Renault et Dacia.

PROGRESSION CHEZ KIA



Mieux qu'en 2012 avec 18 239 véhicules, Kia Motors Algérie a clos l'année 2013 avec une progression de 22,01% et une vente de 22 254 véhicules dont 12 000 uniquement pour la citadine Picanto, produit qui a révolutionné le constructeur coréen.
Avec ces performances, Kia Motors Algérie peut se targuer d'avoir réalisé une belle saison nonobstant les plusieurs entraves qui sont venus se planter tout au long du chemin du marché national

Rallye Raid Dakar

UN MOTARD BELGE DÉCÈDE



Le pilote Eric Palante (Honda), un motard belge qui disputait son 11e Dakar, s'est tué jeudi lors de la cinquième étape. Palante avait 50 ans et courait dans la catégorie des "malle-motos" (concurrents sans assistance). «A 08h30 ce (vendredi) matin, alors que l'équipage du camion balai se portait sur la position du motard 122 afin de le récupérer, au km 143 de la spéciale de la 5e étape entre Chilecito et San Miguel de Tucuman, il a découvert le corps sans vie d'Eric Palante, pilote belge de la moto numéro 122», indique ASO, l'organisateur du Dakar, dans un communiqué. Les circonstances et les causes du décès sont analysées par le juge Analia Castro de Massucco de Belen, province de Catamarca. Aucune alerte n'est parvenue auprès des organisateurs. Eric avait été ravitaillé en eau dans l'après-midi. La famille du pilote a été prévenue dans la matinée (de vendredi) par l'organisation.» Deux journalistes argentins couvrant le Dakar ont également trouvé la mort jeudi dans la chute de leur véhicule dans un ravin : Martin Delgado, un étudiant en journalisme de 20 ans, et Daniel Ambrosio, 51 ans, un amateur de courses de voitures.

19.55 : ESPRITS CRIMINELS



SÉRIE AVEC JOE MANTEGNA, PAGET BREWSTER…

L'équipe se rend à Seattle pour enquêter sur le meurtre de deux couples survenu dans leurs maisons sans qu'il n'y ait aucune trace de lutte, ni d'effraction. L'équipe tente d'établir un profil du criminel lorsqu'un troisième couple est agressé. Les recherches montrent que les victimes avaient comme point commun d'être membres d'une association de familles d'adoptants. Parallèlement, Penelope est persuadée que Kevin lui cache quelque chose.

19.55 : THE AFFAIR

SÉRIE AVEC DOMINIC WEST, RUTH WILSON…

Whitney est suivie par une psychologue qui préconise une thérapie de couple pour les parents de l'adolescente. Noah propose alors à sa femme d'écourter leur séjour dans les Hamptons et de rentrer plus tôt à Brooklyn. Avant de partir, Martin veut faire ses adieux à Cole. Alors qu'il fait le plein d'essence, Noah croise Oscar qui le menace.



19.55 : L'AMOUR EST DANS LE PRÉ - EPISODE 21



TÉLÉRÉALITÉ

L'amour est dans le pré - Episode 21 Dans le Vaucluse, chez Thierry, Annick se montre réservée tandis que le viticulteur multiplie les déclarations romantiques. Franck continue à faire découvrir son quotidien d'agriculteur à sa prétendante, après une balade en VTT. Avec Claude, Cathy semble prendre ses marques. L'atmosphère se détend chez Jacky qui dévoile à Mélodye un comportement plus avenant et taquin. Une virée en buggy leur permet d'afficher une complicité grandissante.

19.56 : MEURTRES AU PARADIS

SÉRIE AVEC KRIS MARSHALL, JOSÉPHINE JOBERT…

Annette Burgess, chef d'entreprise, est retrouvée morte d'une balle dans son lit au cours d'un séjour qu'elle avait organisé pour son équipe. L'inspecteur Goodman découvre que l'un des employés de la victime avait une bonne raison de passer à l'acte. Ce dernier avoue immédiatement son crime. Mais l'autopsie démontre que la femme d'affaires était déjà morte plusieurs heures avant le coup de feu.



19.50 : LA CUISINE AU BEURRE



COMÉDIE AVEC FERNANDEL, BOURVIL…

La cuisine au beurre Prisonnier de guerre, Fernand a rencontré pendant sa captivité Gerda, une Tyrolienne avec laquelle il vécut plusieurs mois. Mais le retour du mari de cette dernière contraint Fernand à regagner la France. Il y retrouve son petit restaurant et sa femme... remariée avec André, un chef cuisinier.

19.55 : FRIC-FRAC

COMÉDIE

Fric-Frac Marcel, employé modèle d'une bijouterie parisienne, est sur le point d'épouser Renée, la fille de son patron, Mercandieu. Un jour, lors d'une manifestation sportive, Marcel rencontre Loulou, demoiselle de petit vertu, et de son ami Jo. Marcel tombe sous le charme de celle-ci. Mais Loulou et Jo sont en fait des cambrioleurs.



HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	04:12	04:18	04:31	04:36	04:40	04:18	04:46
Dohr	12:33	12:38	12:52	12:43	12:59	12:38	13:04
Açr	16:18	16:22	16:37	16:22	16:43	16:22	16:48
Maghrib	19:22	19:26	19:41	19:25	19:47	19:26	19:52
Icha	20:48	20:50	21:06	20:43	21:11	20:50	21:15

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5249 - LUNDI 2 DHOUL QU'IDA 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Max	Min
Alger	35°	21°
Oran	32°	21°
Constantine	34°	16°
Ouargla	42°	25°

FESTIVAL DE LA DANSE FOLKLORIQUE : LES OMANAIS EN VERVE

















S. Adel/LJI